

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE

Au cardinal Rampolla

À l'occasion du soixantième anniversaire de sa première messe et de la cérémonie solennelle d'actions de grâces qui a eu lieu le 1er janvier dans la basilique Vaticane, le Souverain Pontife a adressé la lettre suivante à S. Em. le cardinal Rampolla :

A Monsieur le cardinal Marien Rampolla del Tindaro, archiprêtre de Notre patriarcale basilique du Vatican.

Monsieur le cardinal,

Nous avons établi, de faire à la basilique Vaticane, un don qui répondra aussi opportunément à la cérémonie eucharistique de demain, décidée par le chapitre de cette basilique, pour le soixantième anniversaire de Notre sacerdoce.

Lorsque, sur le sol de Rome, fut élevé, il n'y a pas beaucoup d'années, un monument public pour glorifier la pensée indocile à la parole de Dieu, plusieurs hommes de bonne volonté se mirent d'accord pour préparer à leurs frais un objet sacré à Nous offrir ensuite en témoignage de leurs dévoués sentiments et en dédommagement de cette profanation. On fit exécuter en effet un ostensor dans lequel comme vous le voyez, monsieur le cardinal, est symbolisée une idée qui l'emporte de beaucoup sur la valeur de la matière et sur le mérite de l'art. C'est précisément cet ostensor que nous envoyons en don à la basilique Vaticane. Ce souvenir durable de la foi et de la piété de milliers d'Italiens ne pourrait être mieux placé qu'auprès de la symbolique confession de Saint-Pierre.

Comme gage des célestes faveurs, Nous vous accordons ainsi qu'au Chapitre et à tout le clergé de la basilique Vaticane, la bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 31 décembre 1897.

LÉON XIII, PAPE.

LA FOI CATHOLIQUE

Dans ses relations avec la foi et la volonté

CONFÉRENCES DONNÉES A L'UNIVERSITÉ LAVAL, A MONTREAL

Par M. l'abbé ELIE J. AUCLAIR

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN DROIT CANON
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE PHILOSOPHIE À LA FACULTÉ DES ARTS
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, À MONTRÉAL.

Première conférence (19 janvier 1898)

LA FOI ET LA RAISON

Monseigneur (1),

Mesdames et messieurs.

UN jour, le chevalier de Rossi, donnait une conférence, dans la crypte de sainte Cécile, à la catacombe de Saint-Calixte, à Rome. Avec chaleur et conviction il parlait d'archéologie et d'apologétique. Il démontrait sans peine quelles armes puissantes les conquêtes des archéologues chrétiens ont fournies en ce siècle aux défenseurs de l'Eglise romaine. A ce propos, il racontait l'anecdote que voici : il avait eu l'occasion, disait-il, de conduire, quelques années passées, dans la catacombe de Priscilla, sur la voie Salaria, un professeur anglican de l'Université d'Oxford.

(1) Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Au cours de la visite, les deux archéologues s'étaient trouvés devant un *arcosolium* — mot technique, qui signifie, vous le savez, le tombeau en forme d'arche que l'on voit souvent dans les catacombes — devant un *arcosolium*, dont le plafond était orné de peintures décoratives admirablement conservées. « Sauriez-vous fixer approximativement, demanda le chevalier au savant protestant, la date de cette fresque ? » « Je sors de Pompéi, répondit l'autre, j'en ai étudié les peintures. Celle-ci me paraît absolument de la même époque. » « Et vous avez raison, les deux peintures sont sœurs, celle de la catacombe et celle de Pompéi ; par conséquent, nous sommes en présence d'un monument de la fin du premier siècle chrétien, car la date très connue de l'ensevelissement de Pompéi sous les laves du Vésuve est celle de 79 de l'ère chrétienne. Mais, continua M. de Rossi, abaissant sur la paroi du mur latéral la flamme de sa torche et faisant remarquer à l'éminent docteur une délicieuse Vierge tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras : reconnaissez-vous cette image ? » « C'est une peinture de Marie » répartit le professeur. « Eh bien, il y a trois mois, cette galerie toute entière était obstruée sous le sable dont les premiers chrétiens eux-mêmes l'avaient comblé, selon leur usage, quand toutes les tombes étaient occupées. Voilà donc un monument de l'Eglise primitive et il atteste l'antiquité du culte de la sainte Vierge ! » « Vous croyez peut-être, ajoutait M. de Rossi, que le savant anglais s'avoua vaincu ? Il n'en fut rien. Longtemps, en silence, il promena la lumière de son flambeau sur chacune des lignes de cette figure merveilleusement exhumée, et enfin, levant la tête, il laissa tomber ces froides paroles : *Antiqua superstitionem semina* ; Antiques semences de superstitions. » « Dites plutôt avec l'évêque de Carthage, s'écria le chevalier chrétien, ô ténèbres plus lumineuses que le soleil lui-même ! »

Longtemps les catacombes obstruées et fermées sont demeu-

rées enveloppées dans les ombres de l'oubli. Mais quand Luther et Calvin eurent voulu calomnier l'Eglise romaine, en l'accusant d'avoir corrompu le christianisme primitif, la Providence permit la réouverture de ces anciennes nécropoles et du sein de leurs murailles la vérité est apparue radieuse, *de pariete clamavit !*

Je vous demande pardon, mesdames et messieurs, de débiter presque par un hors-d'œuvres ; mais, si je ne m'abuse, vous allez voir que cette anecdote vient à mon sujet. J'ai dessein, on vous l'a annoncé de vous parler de la foi catholique dans ses relations avec la raison et la volonté de l'homme. Je voudrais rappeler quelle heureuse harmonie préside à leurs rapports bien entendus et quelle assistance elles se peuvent rendre mutuellement. Et si je parle de raison et de volonté, en les distinguant avec soin, ce n'est pas sans motif. Les apologistes de la foi catholique se divisent en effet en deux groupes très distincts : il y a ceux du dehors et ceux du dedans. Ceux du dehors, c'est dire des hommes sérieux et instruits, qui cherchent la vérité dans de patientes études, et, qui ne la trouvent pas complète, parce qu'ils n'ont pas la foi, parce qu'ils n'ont pas la grâce. Je pourrais citer des noms fameux dans le monde scientifique et littéraire, mais ce n'est peut-être pas le lieu de le faire. Disons seulement avec force que ces hommes d'étude, ces chercheurs intelligents rendent indirectement un superbe hommage à la vérité. Vienne l'étincelle sacrée, celle qui ne descend que du ciel, et vous aurez en histoire ce qui s'appelle le mouvement d'Oxford avec des héros comme Newman, Faber et Manning. Il y a aussi, ai-je dit, il y a surtout les apologistes du dedans et ceux-ci se fractionnent encore : les uns s'attachent à la méthode d'apologétique traditionnelle, d'autres s'en remettent à ce qu'ils appellent pompeusement la méthode moderne Tandis que les premiers, à la suite des vigoureux dialecticiens de la scolastique, établissent les données de la foi sur le fait historique-

ment prouvé de la venue du Messie promis aux Juifs, de sa vie et de ses miracles, de sa passion et de sa mort, après avoir démontré rationnellement la possibilité de ce fait, les derniers affirment que tout cela a vécu, que tout cela manque de couleur et de ton, que notre siècle de progrès ne s'en peut contenter et qu'il lui faut pour désiller ses yeux rien autre chose que l'exposé complet de la valeur et de la vertu intrinsèques du christianisme, en d'autres termes, que c'est par des démonstrations tirées de sa bonté morale que la religion du Christ peut donner ses preuves. Cette bonté morale, cette vertu intrinsèque, les incrédules, ceux que j'ai appelés les apologistes du dehors, lui rendent souvent hommage. Tandis que les preuves dites scolastiques les laissent indifférents, ils sont facilement partisans de la méthode moderne d'apologétique. Disons-le tout de suite, à notre humble avis, les deux méthodes ont chacune leur valeur, et c'est pour tenter d'exposer notre sentiment à leur sujet, que nous entreprenons ce soir, pour continuer dans une autre conférence l'exposé d'une thèse qui se subdivise naturellement en deux parties, d'après ces deux courants d'idées, ou si vous l'aimez mieux, d'après ces deux méthodes ; c'est à savoir : 1re partie, la foi et la raison, ou démonstration rationnelle de la vérité du christianisme ; 2e partie, la foi et la volonté, ou démonstration morale de la vérité du christianisme.

Mais avant d'entrer en matière, il a fallu rappeler avec force ce principe, qui doit être la base de tout argument d'apologétique et qui consiste en ce que la foi ne saurait être une conséquence des spéculations scientifiques ou des recherches morales. L'esprit et le cœur se peuvent préparer au bienfait de la foi, l'esprit et le cœur ont un rôle important à jouer dans la possession de la foi ; mais la préparation n'est qu'indirecte, le rôle n'est que secondaire ; si vous voulez une comparaison, disons que le sol de l'esprit peut se travailler, que le champ du cœur peut se cultiver, mais pour que la

moisson chrétienne apparaisse, il faut qu'il tombe dans ce champ et sur ce sol une semence divine, la grâce initiale, le don de la foi !

Aussi bien, est-ce là pourquoi, concluait M. de Rossi dans sa conférence au cimetière de Saint-Calixte, le professeur de l'Université d'Oxford ne rendit pas les armes. Aussi bien, est-ce là pourquoi, pouvait-il ajouter, tous les anglicans, même de bonne foi qui descendent dans ces galeries souterraines des catacombes romaines, où sont gravées, sur la pierre des tombeaux, l'antiquité et l'apostolicité de nos dogmes, n'en remontent pas toujours changés et convertis, illuminés et croyants. La raison est ébranlée peut-être, le cœur est ému, mais la grâce n'a pas fait jaillir du rocher de leur humanité abusée l'eau vive de la foi.

I

LA FOI ET LA RAISON

Cette nécessité de la participation divine à l'œuvre de toute conversion, étant d'abord admise, nous pouvons à l'aise, mesdames et messieurs, réservant pour une prochaine conférence les relations de la foi et de la volonté, aborder la première partie de notre dissertation qui traite des rapports de la foi et de la raison et tout d'abord étudier quel est le rôle de la raison humaine dans la foi catholique pour expliquer ensuite quels sont les services que la foi catholique rend à la raison humaine.

Au dire de ces apologistes externes, dont je parlais tout à l'heure, et qui du dehors de l'Église se croient en état de juger son œuvre, la foi et la raison ne peuvent pas s'entendre. « Quelle que soit donc l'insuffisance de mon éducation philosophique, écrit M. Brunetière, je persiste à penser que l'on ne démontre ni l'immortalité de l'âme, ni l'existence de

« Dieu, » et Jules Lemaitre affirment, en parlant de Montsabré, que « la vérité de la religion catholique ne se démontre pas. » Mais ce que ces fiers littérateurs admettent volontiers, ce qu'ils soutiennent brillamment, c'est l'utilité morale et sociale de la religion. Cette religion catholique, la science positiviste a voulu lui donner congé, sa morale, on l'a voulu remplacer par une morale nouvelle, fondée sur des principes moins surnaturels, et l'éloquent académicien, que nous avons eu l'avantage d'entendre et d'admirer ici même l'an dernier, a répondu, au grand scandale de tous les chimistes de la libre pensée : messieurs vous faites erreur, votre science est en banqueroute !

Sans doute, il y a lieu de se réjouir en entendant des hommes d'une valeur incontestable, reconnaître, quoique n'étant pas des nôtres, la supériorité morale de notre doctrine ; mais en faut-il conclure, même en songeant « aux yeux malades de nos contemporains, » que la bonté et la beauté intrinsèques de la doctrine du Christ sont les seuls appuis, sur lesquels il soit possible d'asseoir les bases de notre argumentation. Certains catholiques sont peut-être allés trop loin dans la voie des concessions à ce sujet. Au risque de voir notre foi se balancer vague et indécise au-dessus des abîmes du doute, sur le point d'être entraînée par la violence des vents contraires, il nous faut remonter jusqu'à la hauteur des principes traditionnels qui ont toujours été la base de la solide apologétique.

10 La raison dans la foi

La raison ne donne pas la foi, sans la grâce de Dieu ; mais elle prépare à la foi, mais elle défend et soutient la foi, à son tour la foi aide puissamment la raison en élargissant le champ des connaissances humaines et en rendant accessible aux plus humbles la possession des plus grandes vérités. D'où il est

permis de conclure que la foi et la raison, loin de se combattre, se soutiennent et s'entraident, que loin de se contredire, elles se complètent et se perfectionnent. C'est le sommaire des idées que j'aurai l'honneur de développer devant vous, monseigneur, mesdames et messieurs. Ce sujet n'est pas neuf peut-être, mais il convient admirablement à un auditoire chrétien aussi distingué et je ne me sens nullement pressé de vous demander une attention que déjà vous me donnez avec une sympathie qui me met un peu dans la confusion, mais qui me fortifie et m'encourage puissamment.

LA RAISON NE DONNE PAS LA FOI. — Je ne dois pas revenir sur cette affirmation à moins de m'exposer sciemment à d'ennuyeuses redites, mais je tiens à donner le pourquoi de cette vérité fondamentale en apologétique. Pourquoi donc la raison humaine ne conduit-elle pas nécessairement à la possession de la foi ? Pourquoi des raisonnements, qui nous paraissent si clairs ne réussissent-ils pas toujours à convaincre des hommes qui, pour un bon nombre peut-être, sont de bonne foi ? Le fait existe, est-il inexplicable ? Non, messieurs ! Pour qui sait ce que c'est que la foi et ce que c'est que la raison, pour qui sait que la foi s'établit sur l'autorité de la parole de Dieu tandis que la raison s'appuie sur l'évidence des faits, pour qui sait que la foi est « une vertu infuse par laquelle « nous sommes inclinés à donner notre assentiment aux choses « révélées, à cause de la parole de Dieu qui révèle, » et, que la raison est « une faculté innée, par laquelle nous connaissons « le vrai naturel ; » pour quiconque, par conséquent, sait que la foi et la raison vivent dans des ordres différents, il est facile de comprendre que la raison, évoluant dans l'ordre naturel, ne peut conduire nécessairement à l'ordre surnaturel. La route qui suivrait une circonférence, tournant régulièrement à dix milles du point central ne peut jamais conduire au chemin qui contourne ce même point central à vingt

milles de distance. En d'autres termes, et ces termes je les emprunte au grand Augustin, évêque d'Hippone, « rien n'est « plus déraisonnable que de vouloir par les seules forces de « sa raison, s'élever au-dessus de la raison. » Voilà pourquoi l'Église, gardienne de la vérité, ne nous permet pas, même sous prétexte de mieux établir notre foi, d'ériger en principe d'aussi regrettables confusions ; mais elle enseigne que la foi tout d'abord vient de Dieu, qu'elle est un don de sa libéralité, qu'elle n'est pas due à la nature bien qu'elle l'anoblisse et la perfectionne.

Est-ce à dire, mesdames et messieurs, que l'acte de foi soit un acte déraisonnable ? Parcequ'il est plus haut que la raison est-il contraire à la raison ? Est-ce à dire plus spécialement que la raison, si elle ne conduit pas directement au delà de la nature, ne prépare pas indirectement mais réellement l'esprit humain à l'acceptation du bienfait de la foi ? Non, messieurs, mille fois non, et j'espère le démontrer sans peine.

LA RAISON PRÉPARE À LA FOI. — Dans toute question de doctrine, comme au reste dans tout problème scientifique, le difficile c'est d'éviter tout à la fois le défaut et l'excès, c'est de passer tout juste entre Charybe et Scylla, ne pas tomber dans celui-ci sous prétexte de se garantir de celui-là. C'est ainsi qu'au commencement de notre siècle, des hommes illustres par leur talent, et que même le génie avait touchés de son aile puissante, se sont laissés emporter trop loin. Pour humilier cette fière raison humaine, qui venait de précipiter la France dans le sang et les ruines de la grande révolution, De Bonald et Lamennais lui refusèrent jusqu'au droit d'agir librement dans sa propre sphère. Le vicomte de Bonald soutint que la raison ne pouvait connaître avec certitude sans le secours d'une parole enseignante et révélatrice. L'abbé de Lamennais enseigna que, dans toutes ses démonstrations, la raison devait s'appuyer sur le sens commun et la raison

générale. Ils firent école, beaucoup les suivirent, les uns d'une façon complète, les autres en mitigeant leurs principes, accordant à la raison le pouvoir d'acquérir les vérités de l'ordre physique mais lui refusant ce pouvoir pour les choses métaphysiques et surtout pour les doctrines religieuses et morales. Sans doute nous admettons bien que l'autorité de la parole de Dieu (c'est-à-dire la foi) et que l'autorité de la parole de l'homme (c'est-à-dire la tradition et l'enseignement), aident puissamment l'action de la raison dans son propre domaine ; mais l'Eglise a fait justice des exagérations traditionalistes et la philosophie catholique aussi bien que la saine apologetique s'inclinent avec respect devant les décisions de l'Eglise. Ce n'est certainement pas au déclin de notre siècle que nous ayons à revenir pour proclamer les droits de la raison. La puissance de son action s'est révélée si grande dans l'avancement des sciences positives ! L'homme a arraché à la nature tant de secrets, qui font sa gloire en même temps qu'ils contribuent à son bonheur temporel ! La raison n'aurait-elle pas son mot à dire aussi dans la préparation à la foi ou dans son acceptation rationnelle ? Pour que ma foi soit raisonnable, ne faut-il pas, messieurs, que je sache si Dieu a parlé, quand, à qui et comment il a parlé ? Et avant d'étudier ce point, ne dois-je pas me demander si Dieu existe ? Mais, oui ! car, autrement, ma foi ne sera plus qu'une croyance vague, indéfinie et sans base ; je ne puis prouver en effet que Dieu existe par l'affirmation de Dieu lui-même, c'est un cercle vicieux. Mais je sais que Dieu existe, ma raison me l'affirme : si mon œil se fixe sur les merveilles de la nature, si je prête l'oreille aux harmonies qui s'élèvent de toutes les parties de la création, si j'ouvre surtout mon intelligence et mon cœur aux pensées et aux sentiments que la vue des choses et des hommes fait naître en moi, je conclus avec l'auteur inspiré que « les cieux et la terre chantent la gloire de Dieu. » Je puis à loisir discuter et développer les cinq arguments de

l'apologétique traditionnelle, par exemple, celui de l'existence de l'effet affirmant l'existence de la cause, ou encore celui du mouvement universel des êtres exigeant un premier principe moteur intelligent et libre, toujours ma raison arrive à cette conclusion qu'elle ne saurait éviter : il y a un Dieu, ce Dieu est puissant, ce Dieu est parfait.

Mais Dieu a-t-il parlé aux hommes ? Appuyée sur les témoignages de l'histoire ma raison répond avec certitude : oui, Dieu a parlé. « Il a parlé dans les solitudes embaumées de l'Eden ; il a parlé dans les champs de la Chaldée et sous les tentes voyageuses des patriarches ; il a parlé au désert, sur les cimes foudroyées et fumantes du Sinaï ; il a parlé dans la patrie de Judas triomphant ; il a parlé sur la terre de l'exil, où Israël pleurait ses malheurs. Mais surtout il a parlé dans son Fils, écrit l'Apôtre, son Fils qu'il a constitué l'héritier de toutes choses et par qui il a fait les siècles... Dieu a parlé, mais quand ? toujours ! A l'origine des temps, aux époques solennelles de la vie nationale du peuple choisi et surtout à ce moment de l'histoire qui en est resté le point culminant au moment de la venue de Jésus sur les bords du Jourdain..... Dieu a parlé, mais à qui ? pas à nous peut-être, et pourtant quel chrétien n'a pas quelque fois entendu sa voix dans l'intime de son âme ? Quoiqu'il en soit de cette parole intérieure, Dieu a parlé, messieurs, l'histoire l'affirme, aux patriarches, aux prophètes, aux rois et aux lévites de son peuple..... puis il a parlé à ses douze pauvres pêcheurs qu'il a transformés en apôtres et qui ont été les témoins de sa mission, les propagateurs de sa doctrine et les dispensateurs de ses dons. Et comment enfin Dieu a-t-il parlé ? Par des prophéties, par des miracles (2). »

C'est à-dire qu'il a confirmé sa parole en donnant des

(2) Montsabré. Introd. au dogme, I, Passim.

signes évidents qu'elle émanait de Celui qui seul connaît l'avenir, qui seul est plus puissant que la nature. Oh ! je sais bien que les incrédules m'arrêteraient ici par une fin de non recevoir très énergique. L'histoire se trompe diraient-ils, car le miracle est impossible, les simples d'esprits sont seuls à y croire. Eh bien, soit ! mais je leur ferai remarquer que je suis en illustre compagnie, car à la suite des Jérôme, des Augustin, des Thomas d'Aquin, des Bossuet, des Lacordaire et des Pasteur, j'ai le droit d'être exigeant et de demander à mes contradicteurs autre chose qu'un sourire sceptique. D'autant plus que l'histoire est là qui affirme avec éclat par la voix des martyrs les plus constants aussi bien que par celle des docteurs les plus illustres, que Dieu a parlé aux hommes par l'accomplissement de ses prophéties et par le fait de ses miracles. Je puis encore sans doute rejeter le témoignage de l'histoire ou l'interpréter à ma façon, c'est hélas ce qui arrive à ceux dont la grâce de Dieu ne touche pas les cœurs, mais qu'on ne me dise plus que l'acte de foi n'est pas acceptable à la raison. Si la raison humaine ne démontre pas les vérités de foi, elle démontre assez la vérité de la foi.

LA RAISON FAIT PLUS QUE PRÉPARER A LA FOI, ELLE LA MAINTIENT ET LA DÉFEND. — Comme ces serviteurs dévoués de l'ancien régime, dont nous parlent les légendes chevaleresques, qui, après avoir bien préparé leurs jeunes maîtres aux choses de la guerre, leur avoir fourni des armes et harnaché des montures, les accompagnaient partout aux champs d'honneur, luttèrent près d'eux et se faisaient souvent leurs boucliers vivants, ainsi, la droite raison, quand elle s'est mise au service de la foi, reste pleine d'initiative et de force et se signale encore par d'importants services. La différence, messieurs, c'est que le chevalier du moyen-âge et son écuyer pouvaient mourir, tandis que la raison et la foi sont immortelles, parceque toutes deux elles viennent de Dieu et toutes deux elles conduisent à Dieu.

La raison a démontré les fondements de la foi, c'est bien ! voici donc qu'appuyés sur la parole de Dieu, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper, nous croyons au Christ, Fils du Dieu vivant, et nous croyons à sa doctrine. Nous croyons que pour racheter le monde le Verbe divin s'est fait chair. Nous croyons que ce Verbe divin est la seconde personne de la sainte Trinité, qu'il est Dieu comme le Fils et comme le Père, et que pourtant les trois Personnes sont unies en nature. C'est un premier mystère. Nous croyons que le Verbe fait Homme n'a subi aucun changement en lui-même, et que la nature humaine, qu'il s'est associée, subsiste dans sa Personne Divine qui est une : Deuxième mystère. Nous croyons à la Rédemption, nous croyons à la vie éternelle, nous croyons à la vision béatifique.... mystère, mystère... toujours mystère ! Mais la raison ne comprend pas, donc elle est l'esclave de la foi ! La conclusion va trop loin, messieurs, pour qu'elle soit légitime il faudrait que je ne comprenne pas pourquoi je ne comprends pas. Mais, c'est tout le contraire. Quoi de plus raisonnable pour celui qui vit dans les bornes du monde visible que de ne pas voir clairement les choses du monde invisible ? Pour plusieurs, il est vrai, ce principe ne suffit pas. La raison envieuse et orgueilleuse ne peut pas le comprendre, elle s'attaque à la foi et à la droite raison. Ce sont, dit-elle, des absurdités que vous m'enseignes là, je ne les accepte pas. Voici le moment, messieurs, où la raison humaine qui s'est faite, par la grâce de Dieu, l'homme d'armes de la foi, son chevalier, déploie son activité et ses ressources propres. Pied à pied « elle défend les dogmes, les vérités révélées contre les objections du doute, les attaques de l'hérésie et de l'incrédulité ; elle démontre que ces dogmes, quelque étranges qu'ils paraissent, n'impliquent en eux-mêmes aucune contradiction, aucune répugnance réelle (3). » Vous en voulez un

(3) L'abbé L.-A. Paquet. La foi et la raison.

exemple? Ecoutez comment on procède contre les spiritualistes qui nient la possibilité de l'Incarnation. « Vous soutenez que « ce dogme est absurde, leur dit la théologie catholique, parce « qu'il y a un abîme immense entre le fini et l'infini, mais « vous admettez la création et la Providence? Or si Dieu, « unique nécessaire, se suffisant parfaitement à lui-même, a « été assez puissant et assez bon pour féconder le néant et « donner l'être et la vie à qui n'y avait aucun droit; si sa « main paternelle s'étend sur toute créature, pour soutenir « incessamment son existence et la conduire à ses fins; je ne « vois pas pourquoi il lui serait interdit de se mettre en rela- « tion plus intime avec une nature créée, jusqu'à la terminer « dans sa propre personnalité. Ou vous dites trop ou vous « dites trop peu. Si l'abîme est infranchissable, Dieu doit « rester solitaire sans relation avec l'univers et vous dites trop; « si Dieu se communique en appelant au bienfait et à l'hon- « neur de l'existence ce qui n'était pas, il ne doit pas épuiser « par cet acte toute sa force communicative, et vous dites trop « peu. Bref je vois au premier coup d'œil l'incompréhensible « dans l'Incarnation aussi bien que dans la création, mais du « fait que la création s'impose tandis que l'Incarnation ne « s'impose pas à ma raison il ne s'en suit pas que je sois « absurde en croyant à l'Incarnation aussi bien qu'à la créa- « tion, si par ailleurs ma croyance s'appuie sur un témoignage « certain. Et quel témoignage peut-être plus certain que celui « de Dieu (4). »

Comme conclusion de cette solide argumentation, n'est-il pas permis d'affirmer, mesdames et messieurs, que la raison au service de la foi ne manque pas d'initiative et qu'elle est loin d'être esclave? Mais la réponse aux objections n'est pas son seul moyen de combattre. « Elle fait voir de plus toute la « beauté de nos dogmes et toute leur convenance, en les appro-

(4) Montsabré. Possibilité de l'incarnation, 1878.

« fondissant, en exposant les rapports intimes et merveilleux « qu'ils ont avec les vérités purement naturelles (5). » Que d'admirables proportions en effet entre l'ordre de la nature et celui de la grâce ? Vous souvient-il par exemple de cette harmonie si belle qui existe entre la vie spirituelle, produite et entretenue dans nos âmes par la vertu sacramentelle et la vie humaine, considérée dans son développement normal ? C'est d'abord pour l'ordre individuel le Baptême, qui donne la vie à l'âme, la Confirmation, qui la fortifie, l'Eucharistie, qui la nourrit, la Pénitence, qui la répare, et l'Extrême-Onction, qui complète la réparation au moment suprême ; c'est ensuite, pour l'ordre social, le sacrement dit de l'Ordre, qui constitue dans l'Eglise l'autorité du Pontificat et du Sacerdoce, c'est enfin le Mariage, qui apporte une bénédiction au renouvellement de chaque génération. Ne sont-ce pas là des aperçus intéressants autant qu'ingénieux ? Et sur combien de sujets la raison théologique ne s'est-elle pas ainsi exercée à faire mieux ressortir les beautés et les splendeurs de notre foi ?

Il y a plus, messieurs, dans la doctrine catholique tout n'est pas artifice de foi, tout n'est pas défini ; car les définitions dogmatiques ne viennent qu'au fur et à mesure qu'elles sont nécessaires au maintien de l'intégrité de la foi. Ces articles de foi sont comme autant de principes d'où dérivent certaines conséquences et certaines conclusions. Ce sera le rôle de la droite raison de déduire et d'expliquer ces conséquences et ces conclusions. Elle les prouvera, les développera et les défendra. C'est à ce labeur honorable que se dépenseront les forces et les vies des grands théologiens, et il est remarquable de constater, messieurs, que de même que l'Eglise a toujours eu ses pontifes et ses saints pour commander et pour édifier, de même, elle a toujours eu ses savants et ses docteurs pour enseigner et pour instruire. Ouvrez l'histoire, à n'importe

(5) L'abbé L.-A. Paquet, *idem*.

quelle année de n'importe quel siècle, aux heures sanglantes des persécutions aussi bien qu'aux heures sombres des schismes, toujours s'affirme la même vérité. L'un des savants professeurs de cette Université (6) faisait naguère se dérouler sous vos yeux, en de trop courtes heures, l'admirable tableau des agissements du christianisme dans les différents milieux sociaux qu'il a rencontrés au cours des siècles. Par qui donc s'est manifestée la puissance d'action de l'Église ? Par la prudence de ses Pasteurs, sans doute ; par la vertu de ses plus nobles enfants, oui certes ; mais aussi et beaucoup par la science de ses docteurs. Sous la tutelle de la foi, la raison humaine garde donc son autonomie et le libre jeu de ses facultés. Souvenez-vous des Justin, des Irénée, des Augustin, des Clément d'Alexandrie ; souvenez-vous des Thomas d'Aquin, des Bonaventure, des Bellarmin, des Suarez, des Bossuet ; souvenez-vous des Lacordaire et des Newman, des Ravignan et des Manning et dites-moi si la foi catholique n'a pas été heureusement fortifiée en leur raison et par leur raison, et si, pour me servir de l'expression de Montsabré, « la théologie n'a pas fait monter avec elle la raison sur le trône qu'elle occupe au sommet du monde scientifique. »

2o La foi dans la raison

Voilà ce que la raison peut faire pour la foi. Ne croyez-vous pas avec moi, monseigneur, mesdames et messieurs qu'il est instructif autant qu'intéressant de se rendre compte de ce beau rôle ? Et, revenant à la comparaison dont nous faisons tout à l'heure usage, ne pensez-vous pas que la raison, se faisant l'homme d'armes, l'écuyer de la foi est loin de renoncer à sa propre initiative ? Mais si le rôle de la raison dans les choses de la foi est important, celui de la foi dans les choses de la raison ne l'est pas moins. Si l'écuyer rend service à son seigneur

(6) M. l'abbé Lecoq, P.S.S., doyen de la faculté de théologie.

et maître, le chevalier à son tour instruit son écuyer, l'ano- blit et le perfectionne. Et comment la foi aide-t-elle ainsi la raison ? De deux façons, messieurs, en élargissant le champ des connaissances humaines et en rendant accessible aux plus humbles la possession des plus grandes vérités.

J'ai entendu souvent médire de certains prédicateurs, qui avaient le tort, disait-on, de remonter souvent à l'origine des temps et de rappeler à tout propos cette lamentable histoire de la chute d'Adam et d'Eve au paradis terrestre, dont le récit, c'est vrai, n'est plus à faire. De grâce, ajoutait on, répé- tant le mot plaisant de Racine, pourquoi le bon père ne com- mence-t-il pas au déluge ? Je crois, mesdames et messieurs, quant à moi, qu'il vaut mieux commencer à la chute originelle qu'au déluge, parceque c'est de cette chute en effet que datent toutes les causes de nos misères physiques et morales. Mais, pour peu que vous n'y teniez pas, nous n'irons pas si loin, ce soir, dans l'histoire du passé. Notre raison, au reste, a-t-elle besoin de s'appuyer sur les données de la tradition pour comprendre que, si elle est faite pour la vérité, il lui est très difficile d'entrer en possession de cette vérité ? Voyez ce savant juris- consulte, dont l'opinion a tant de crédit dans le monde légal ; voyez ce médecin instruit, qui réussit tous ses diagnostics, et, (c'est une hypothèse) guérit tous ses malades ; voyez ce marchand expérimenté, qui s'entend si bien à la science du Doit et de l'Avoir ; s'ils y consentent, interrogez-les, faites- vous *reporters* et allez les *interviewer*, c'est la mode aujour- d'hui ! comment sont-ils parvenus à posséder les connais- sances variées qui les distinguent ? Certes, je l'admets, la nature les avait brillamment douée : Mais n'est-ce pas surtout le travail, l'application et l'étude qui les ont faits ce qu'ils sont ? Ah ! l'étude ! ce labeur acharné qui pendant des années, des mois, des jours et souvent des nuits vous a tenus penchés sur une table, la tête entre les mains, les yeux fixés sur les in folios et les manuscrits ; l'étude, cette occupation si noble qui vous a

astreints à passer des heures et des heures dans la compagnie silencieuse mais pourtant bien éloquente des illustrations des âges anciens et modernes ; l'étude ! qui dira, ô savants de tous les temps et de toutes les sciences, ce qu'elle vous a coûté de veilles, de travaux et de souffrances, mais qui dira jamais aussi ce qu'elle vous a donné de jouissances et de consolations ? Même au déclin de ce dix-neuvième siècle, si fier de ses conquêtes, qui pourrait nier, messieurs, qu'il faut dépenser beaucoup d'énergie pour arriver à posséder quelques connaissances ? Et, cependant, les livres ne manquent pas ; les écoles se bâtissent partout ; plus que jamais, grâce au progrès de la presse, l'instruction est mise à la portée de tous. Oh ! non, il n'est pas besoin de remonter jusqu'au paradis terrestre pour comprendre que même dans son propre domaine la raison humaine est très bornée. Il suffit d'avoir vécu pour le savoir. C'est assez d'avoir étudié quelque peu pour pouvoir l'affirmer sans crainte. N'est-ce pas à la fin d'une vie d'étude qu'un illustre auteur a cru pouvoir dire : « Ce que je sais le mieux c'est que je ne sais rien, » et n'est-ce pas à la fin d'un siècle, où l'on s'est passionné pour les sciences, que celui qu'on a appelé le Lacordaire de la critique contemporaine (M. Brunetière) n'a pas craint de proclamer en un sens, au moins, que la science avait fait banqueroute.

Or, messieurs, cette raison si faible et si bornée, la foi l'aide puissamment dans l'ordre de son évolution naturelle. Ces connaissances en effet, auxquelles nous arrivons difficilement, pour une bonne partie, la foi nous les donne comme certaines, en les appuyant sur la garantie infailible de la parole de Dieu. Après bien des tâtonnements et des doutes, la raison nous enseigne en effet avec certitude que le mouvement des êtres créés suppose un moteur increé, un être simple, un Dieu ; Platon et Aristote l'ont compris. Mais combien plus facile est-il à la même raison d'accepter cette vérité, écrite à la première page de la Bible : « Au commencement Dieu créa le

« ciel et la terre. » La raison finit par comprendre qu'il y a dans l'homme quelque chose, qui est indépendant de la matière, quelque chose qui fait qu'il sait vouloir, qu'il est libre ; la raison peut bien admettre qu'aucune théorie d'évolution ne supprimera jamais « le formidable hiatus », qui existe entre l'instinct animal le plus parfait et l'intelligence humaine ; mais combien plus simple et plus facile à cette même raison de s'incliner devant la parole inspirée qui lui apprend que Dieu, ayant formé l'homme du limon de la terre, répandit sur son visage un souffle de vie. La raison, par ses seules lumières, comprendra encore que souvent ici-bas la force prime le droit, et que par conséquent il faut en justice qu'il vienne un jour, où il sera rendu à chacun selon son dû, mais combien plus facilement n'admettra-t-elle pas le dogme de la Providence en cette vie et celui de la récompense au ciel, dogmes, que l'Évangile prêche à toutes ses pages ? Nos origines et nos destinées ! Les réponses à ces difficiles problèmes, que de tout temps l'esprit humain s'est posés, d'où venons-nous ? et où allons-nous ? n'est-il pas vrai, messieurs, que la foi nous aide admirablement à les donner. « La foi, c'est vrai, manque « de cette évidence, de ces clartés vives qui, dans l'ordre des « connaissances naturelles, illuminent les conclusions scienti-
« fiques ; mais par la foi, l'homme adhère pleinement, ferme-
« ment, en toute sûreté d'esprit à ce que Dieu propose : il
« jouit dans cette adhésion de la plus haute et de la plus
« entière certitude. Qui pourrait dire tout ce que le Verbe
« divin descendu en ce monde, a semé de cette façon, autour
« de lui, sur les lèvres des apôtres et sous la plume des évan-
« gélistes, de doctrines et de vérités nouvelles (7). »

Abandonnée à elle-même, malgré ses travaux et ses recherches, la raison tâtonne et se heurte à mille obstacles, il lui

(7) L'abbé L.-A. Paquet. La foi et la raison dans leurs rapports, *passim*.

faut un guide pour marcher au but, un flambeau qui éclaire sa marche ; la foi est tout ensemble le guide qui dirige sûrement et le flambeau qui illumine puissamment.

Ces considérations s'adressent à tous les hommes, messieurs, même à ceux qui se disent incroyants. En voici d'autres qui conviennent surtout à des chrétiens convaincus. Vous avez droit d'exiger que je les rappelle. Si la foi en effet enseigne à la raison, pour sa gouverner et pour son bonheur, des vérités de l'ordre naturel, elle lui apprend aussi, elle lui apprend surtout des vérités de l'ordre surnaturel et c'est par là avant tout qu'elle la perfectionne et l'anoblit. Il est raconté, dans les légendes des peuples, que les rois soldats avaient accoutumé d'anoblir leurs plus vaillants généraux. Or, nous l'avons dit, la raison combat avec force et vaillance, pour la défense et le soutien de la foi. C'est pourquoi la foi lui donne en retour des titres de noblesse, et voici comment : Dieu a voulu élever l'homme jusqu'à lui et lui assigner comme fin suprême de le posséder, par l'intelligence et l'amour, dans la vision béatifique. De là découle tout un ensemble de vérités, que la foi seule peut nous dévoiler. « La foi, a dit Auguste Nicolas « a été comme le télescope de l'intelligence : elle a grandi son « horizon, elle lui a fait découvrir de nouveaux astres dans le « ciel de la pensée et de la vérité (8). »

« Quel ciel immense et sans rivages la lumière de l'Evan-
« gile ne révèle-t-elle pas à nos yeux ? Quels profonds mystères
« Dieu ne nous a-t-il pas manifestés par la parole de son Fils
« Jésus ? C'est son essence et sa vie, c'est sa charité pour
« l'homme, c'est son empire sur la nature qui nous apparais-
« sent, sous un jour jusque-là inconnu, dans les dogmes de la
« Trinité, de l'Incarnation et des Sacraments (9). » « Chacun
« sait, a dit avec raison un théologien de mérite, chacun sait

(8) Etud. sur le christianisme, I, IV.

(9) L'abbé L.-A. Paquet, *idem*.

« quelle gloire, dans l'opinion publique, s'attache au nom de
« celui qui, par l'effort du travail, l'intuition du génie, réussit
« à doter la science de quelques précieuses découvertes,
« signale l'apparition d'une étoile, arrache à l'histoire des
« peuples ou aux entrailles de la terre un secret ignoré. Là
« se trouve le progrès des connaissances humaines. Or, ce que
« la foi découvre, ce n'est ni une étoile, ni une date, ni un
« fossile, mais, mieux que cela, toute une sphère inexplorée,
« un monde plein de grandeurs, de beautés ravissantes et
« d'incomparables richesses (10). » « N'avez-vous pas vu,
« s'écriait un célèbre contemporain, dans un jour de fête
« publique, quelque bonne et forte fille du peuple prendre sa
« petite sœur dans ses bras et l'élever au-dessus d'une foule
« de têtes curieuses, afin que l'enfant pût contempler à l'aise
« une majesté qui passait ? Voilà la foi ; elle aussi prend,
« dans ses bras robustes sa petite sœur la raison, et l'élève
« au-dessus du monde obscur de la nature, afin que l'enfant
« puisse contempler le monde lumineux de la nature (11). »

C'est par cette révélation de vérités supérieures que la foi, mesdames et messieurs, anoblit et perfectionne la raison.

Et n'allez pas imaginer, je vous prie, que les théologiens catholiques sont seuls à voir cet élèvement, cet anoblissement et ce perfectionnement. C'est Aristote qui a écrit quelque part que « quelque faibles et grossières que soient nos connaissances
« sur les êtres supérieurs, le peu que nous en savons nous
« cause plus de plaisir que toute autre connaissance des choses
« d'ici-bas (12). » Aussi bien, est-ce dans le même sens que saint Thomas d'Aquin (13) a dit : « plus un objet est noble,
« plus il y a de joie, de bonheur pour l'esprit à le voir et à le
« connaître même imparfaitement. »

(10) L'abbé L.-A. Paquet, *idem*.

(11) Montsabré. 2^e Conf. Introd.

(12) S. Contre les G., I, 5.

(13) *Idem*.

Jusqu'ici, messieurs, nous n'avons rien dit de l'universalité de la foi. Nous avons supposé un homme doué de facultés heureuses, livré avec ardeur aux études, et nous avons vu comment l'action de la foi élève et perfectionne sa raison dans l'ordre naturel d'abord, mais surtout dans l'ordre surnaturel. Or, s'il est vrai que la foi élargit le champ des connaissances humaines aux yeux de ce savant, à combien plus juste titre n'élèvera-t-elle pas le niveau des connaissances de tous ceux qui n'ont ni l'âge, ni le loisir, ni les aptitudes, ni le courage de se mettre à la recherche des vérités, dont la possession importe au bonheur de cette vie, à la félicité éternelle de l'autre ? Cherchez, messieurs, parmi les sages de l'antiquité et parmi les pontifes de la libre pensée moderne, vous trouverez des intelligences superbes, qui ont imaginé des systèmes de philosophie très ingénieux ; mais je vous demande de me nommer un sage qui ait exposé une doctrine susceptible d'être à la portée des plus humbles. Oh ! je ne dis pas que la raison humaine n'a pas été parfois glorifiée dans la personne de quelques-uns de ces princes de la science ; mais, je me demande où est le corps d'enseignement qui, en dehors de toute action de la civilisation chrétienne, a pu être mis à la disposition des pauvres aussi bien que des riches, des ignorants aussi bien que des savants, des petits aussi bien que des grands. Certains rhéteurs à la parole retentissante oublient trop souvent, de nos jours, dans leurs chimériques appels à une liberté sans contrôle, à une égalité sans garantie et à une fraternité sans amour, que le premier philosophe qui en vérité a aimé le peuple des pauvres et des impuissants, c'est celui qui sur les bords du Jourdain a poussé ce cri sublime, dont l'histoire est encore pleine : *misereor super turbam*, j'ai pitié de la foule. Oui ! Jésus de Nazareth a aimé la foule et le peuple, et sa doctrine que la foi nous apporte, sa doctrine s'adresse à tous : aux jeunes comme aux vieux, aux occupés comme à ceux qui ne le sont pas, à ceux qui manquent d'aptitudes

comme à ceux qui sont heureusement doués, aux pusillanimes enfin et aux lâches comme aux courageux et vaillants.

Elle s'adresse aux jeunes aussi bien qu'aux vieux, et certes ce n'est pas sans motif, car c'est à l'âge où l'on oriente sa vie qu'on a besoin surtout de savoir quel est le chemin qu'il faut suivre, c'est à l'âge où l'expérience n'a pas encore prémuni contre les illusions et les rêves qu'il faut surtout s'appuyer sur une doctrine solide. C'est pourquoi il arrive souvent que ceux à qui, sous prétexte de liberté mal entendue, on refuse cette nourriture substantielle d'une doctrine enseignée par la foi restent toute leur vie balancés audessus des désespérants abîmes du doute. Pourquoi ne pas leur donner la doctrine de la foi ? Leur âge n'est pas capable d'une longue attention peut-être ? Rassurez-vous. Si la foi catholique a pu se développer, pour la jouissance intellectuelle des hommes d'étude et de science, sous la plume d'un Thomas d'Aquin et d'un Suarez, dans d'immenses et intéressants ouvrages, qui remplissent d'interminables in-folios, elle se peut résumer aussi dans les modestes pages d'un catéchisme pour éclairer sans l'éblouir l'esprit d'un enfant de dix ans. Et remarquez-le, en définitive le petit catéchisme ne dira rien moins que ce que disent les in-folios de l'Ange de l'école. C'est la même doctrine mise à la portée d'esprits différemment préparés.

La foi s'adresse aux jeunes, elle s'adresse aussi à ceux qui n'ont pas de loisir. Et qu'ils sont nombreux, messieurs, ces hommes du peuple, qu'ils s'occupent aux travaux manuels ou qu'ils soient absorbés dans le tourbillon des affaires, à qui il est impossible de s'arrêter longtemps à méditer les grands problèmes intellectuels ! Il faut lutter pour gagner son pain à la sueur de son front, il faut peiner pour mener à bien de vastes entreprises financières. Au milieu de ces luttes et de ces peines incessantes comment trouver le loisir de se livrer aux arides spéculations dont l'esprit humain a besoin pour s'élever, comme parle saint Thomas, « jusqu'au faite » sublime des recherches humaines, jusqu'à la connaissance

« des choses divines (14). » L'activité de tout homme a des limites qu'on ne peut franchir. Le souci des affaires et le labour où se dépensent les forces du corps suffisent simplement à remplir une vie honorable. Mais voici venir la foi : elle présente à ces esprits, faits pour la vérité, un ensemble de doctrines qui satisfont la raison en même temps qu'elles l'élèvent. Ce financier, cet agriculteur, cet ingénieur et cet ouvrier comprennent que l'honnêteté est voulue de Dieu, que les soucis de la terre ne doivent pas détourner de ce chemin de la vertu qui mène au vrai bonheur. Et déjà ces vérités de la foi leur apportent ici-bas une part de félicité qui leur rend le travail moins pénible et la vie moins amère.

Qui sait ? même parmi ceux qui ont du loisir, combien s'en trouve-t-il qui n'ont ni les aptitudes ni le courage de s'adonner à de longues et patientes études ? A ceux-là encore la foi apporte secours. Beaucoup d'individus en effet sont incapables de se livrer aux spéculations de la raison raisonnante, la preuve existe dans ce fait que beaucoup s'y adonnent sans succès. Leur complexion manque d'équilibre, quelque défaut originel ou quelque faiblesse native empêche le libre essort des facultés. Parfois, souvent peut-être, ce n'est pas le manque d'aptitudes, c'est le manque de courage qui empêche de réussir dans les travaux intellectuels. Ah ! c'est que, n'allons pas nous y tromper, il faut de la bonne volonté et du courage pour se vouer aux travaux de l'esprit. Je le disais tout à l'heure, au début de cette deuxième partie de ma conférence, si l'étude est susceptible d'apporter à l'homme de très douces consolations, elle lui demande une forte dépense d'énergie et d'activité. Mais c'est un fait d'expérience, messieurs, dans notre état de nature déchue les courageux sont rares. Il y a toujours plus ou moins deux hommes en nous, le premier voudrait travailler, l'autre veut se reposer ! Le premier vou-

(14) S. contre les G., IV.

drait se donner de la peine, l'autre veut jouir. On a beau dire, avec de Maistre, que l'un c'est l'esprit et l'autre la bête, il reste vrai que chez beaucoup, fort souvent, la bête tient l'esprit au repos. Et notez, que, pour regrettable qu'elle soit, cette paresse n'est pas toujours coupable, ce manque d'aptitude et de courage n'est pas complètement imputable. Seulement il prive l'homme de connaissances dont il a besoin. La foi va les lui donner. Honneur donc à cette foi du chrétien qui fortifie les plus faibles et illumine leur raison de vivifiantes clartés. « Elle est le bien, le patrimoine de tous, la lumière « éclairant ou pouvant éclairer tout homme venant en ce monde. « Par elle les faibles comme les puissants, les pauvres comme « les riches, les ignorants comme les savants sont conviés à la « même table et appelés à l'honneur de professer la même « doctrine. Issues, non d'abstraites et difficiles démonstrations, « mais de la bouche même de Dieu, les vérités chrétiennes « s'adaptent sans effort aux esprits les plus humbles : elles « s'insinuent dans l'âme des individus et des peuples et parlent « à la conscience de tout le genre humain (15). »

Ils ont donc tort, mesdames et messieurs, quelles que soient d'ailleurs leurs bonnes intentions, ils ont donc absolument tort ceux qui soutiennent que la raison et la foi ne sont pas faites pour s'entendre ! Ils sont donc mal avisés ceux qui, sacrifiant trop aux préjugés modernes, croient qu'il faut abandonner la vieille méthode traditionnelle d'apologétique et se borner, en quelque sorte, à plaider les circonstances atténuantes pour la défense de notre foi, en ne parlant que de sa bonté morale et de sa vertu intrinsèque.

Le grand rôle de la raison c'est de préparer à la foi, c'est de défendre et de soutenir la foi, le rôle de la foi c'est de fortifier la raison, de l'élever à la surnature et cela non d'une façon particulière et pour un seul mais d'une manière générale

(15) L'abbé L.-A. Paquet, *idem*.

et pour tous. La raison et la foi se soutiennent et s'harmonisent, ce sont deux rayons partis du même centre de lumière, toutes deux sont filles du ciel.

Aussi bien, pourrions-nous, en parcourant l'histoire des âges passés, nous adressant aux amateurs de faits positifs, leur montrer souvent les deux célestes sœurs se donnant le baiser de paix dans la personne des plus beaux génies qui aient honoré l'humanité et cela, depuis le siècle d'Origène et de Tertullien jusqu'à celui de Pasteur et de Léon XIII.

Léon XIII ! ce grand et saint Pontife, qui étonne notre fin de siècle, par la puissance de son esprit et la vivacité de sa foi, plus encore peut-être que par son heureuse longévité, n'est-ce pas un témoin vivant de la vérité de la thèse que nous avons développée ? N'affirme-t-il pas, le grand Pape, par les œuvres d'une vie exceptionnellement admirable, que la foi et la raison sont faites pour s'entendre, se soutenir et se perfectionner !

« Quel accord donc et quelle harmonie dans les relations
 « de la foi et de la raison ! La foi descend des cieux et tend
 « les bras à la raison qu'elle emporte dans le monde supérieur
 « de la révélation, afin qu'elle en puisse contempler les sublimes
 « vérités ; mais la raison prouve que ces vérités sont
 « croyables et se dispose elle-même, par l'évidence acquise
 « des faits extérieurs, à sa propre transformation... La foi rend
 « accessible à tous les vérités de tout ordre et en assure, grâce
 « à l'autorité du Verbe divin, la possession aux plus humbles
 « esprits ; mais la raison, par sa force dialectique, défend ce
 « patrimoine des pauvres gens contre toute attaque violente,
 « déloyale et perfide. Qui donc pourrait détruire ce divin
 « accord, cette sainte harmonie (16) ! »

Ah ! puisse, Monseigneur, mesdames et messieurs, pour l'honneur de notre patrie et pour la gloire de notre Dieu, notre jeu-

(16) Montsabré. Introd., I.

nesse catholique, notre jeunesse universitaire surtout bien connaître pratiquement et apprécier à son juste mérite cette heureuse alliance de la saine raison et de la foi catholique ! En étant des hommes de foi et des hommes de raison, nos jeunes amis seront puissants pour les luttes de l'avenir ; car les champions de la vérité sont en définitive ceux qui dans l'arène de la vie restent vainqueurs. Et, parcequ'ils auront ainsi connu le vrai, ils pratiqueront le bien ; car de même que la raison et la foi s'harmonisent et se complètent, ainsi, la volonté et la foi se soutiennent et se perfectionnent, c'est ce que nous tâcherons de démontrer dans une future conférence, que nous intitulerons : *La foi et la volonté.*

ARCHEOLOGIE SACREE

CONFERENCES DONNEES AU COLLEGE CANADIEN A ROME

Voyages de saint Pierre à Rome (1)

Fondation de l'Eglise romaine par saint Pierre, en l'an 42
de l'ère vulgaire, sous Claude

I

POUR que saint Pierre ait fondé l'Eglise romaine, il faut qu'il soit venu à Rome. C'est ce que nous allons démontrer. Avant de venir aux preuves, disons que le silence des Actes des Apôtres et de la Lettre de saint Paul ne prouve rien contre la venue de saint Pierre à Rome. Ce silence dont se servent les protestants n'est tout au plus qu'une preuve négative et sans valeur. Saint Pierre est venu à Rome en l'an 42

(1) Voir la *Revue*, No 2, 15 janvier 1898, page 43.

comme dit Eusèbe. Y est-il venu une fois ou deux ? Nous dirons pour le moment qu'il y est venu. Nous n'avons pas, il est vrai, de documents contemporains des apôtres à l'appui de notre thèse je veux dire documents explicites, mais nous possédons des allusions équivalentes. D'abord ce fait devait être connu par toute l'Église chrétienne. Or, aux faits connus, les contemporains font allusion, mais n'en disent pas davantage, puisque tout le monde les connaît. Ainsi il n'est pas nécessaire, aujourd'hui, de dire que Pie IX est mort à Rome. C'était la même chose du temps de saint Pierre.

Parlons maintenant de ces allusions. La première est contenue dans la Lettre de saint Clément aux Corinthiens. Il leur donne des instructions. Il leur parle des exemples donnés dans l'Église romaine. Regardons les apôtres, leur dit-il, et voyons ce qu'il font « au milieu de nous. » Cette expression « au milieu de nous » fut découverte par Mgr Briennios. C'est en l'an 91-92, sous Domitien que saint Clément écrivait sa lettre.

La deuxième allusion est tirée de la Lettre de saint Ignace d'Antioche martyrisé sous Trajan. Saint Ignace écrit aux Romains, afin qu'ils ne demandent pas sa grâce à l'empereur. Cependant, ajoute-t-il, je ne vous demande pas cette faveur comme pourraient le faire saint Pierre et saint Paul.

Vient ensuite une série de témoignages splendides — arguments tout à fait positifs qui prouvent que saint Pierre est véritablement venu à Rome.

Le premier de ces témoignages est celui de saint Irénée, au II^e siècle. Ce saint nous fournit dans un catalogue la liste complète des évêques de Rome. Or cette chaîne ininterrompue remonte à saint Pierre. Ce témoignage est donc explicite sur ce fait. D'ailleurs saint Irénée fut disciple de saint Polycarpe et cette tradition se rattache à la tradition évangélique.

Un deuxième témoignage est celui de Caius qui date de la fin du II^e siècle ou du commencement du III^e. Caius écrit contre les hérétiques qui nient l'autorité de l'Eglise romaine. Il les invite à venir à Rome où il se charge de leur montrer les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul. Un fragment de son livre conservé par Eusèbe contient ce passage en grec : « Venez à Rome, que je vous montre un trophée des apôtres qui ont fondé l'Eglise romaine. »

Un troisième témoignage nous vient de Tertullien qui représente la tradition de l'Eglise africaine. Il nous dit que saint Pierre fut le fondateur de l'Eglise de Rome. Il appelle cette église bienheureuse, puisque près d'elle les saints apôtres Pierre et Paul ont versé leur sang.

Au IV^e siècle nous avons le témoignage d'Eusèbe qui dit que non seulement saint Pierre est venu à Rome, mais qui nous indique la date de sa venue. C'est sous Claude, en l'an 42 de l'ère chrétienne. Il nous parla aussi du monument des saints apôtres Pierre et Paul aux catacombes romaines, ainsi que de l'inscription qui recouvrait leur tombeau.

Un autre témoignage est celui de saint Jérôme. Saint Pierre, nous dit-il, mourut à Rome et fut déposé au Vatican et entouré de la vénération de tout le monde.

Enfin nous avons les poésies de Prudence qui visita Rome à la fin du IV^e siècle. Ce poète laissa une inscription dans les catacombes romaines dans laquelle il parle de deux tombeaux placés l'un d'un côté du Tibre et l'autre, de l'autre côté. Il ajoute que Rome est consacrée par ces deux tombeaux, qui sont de véritables trophées. Puis à ces témoignages authentiques nous joindrons les itinéraires des pèlerins, qui montrent la vénération que nourrissaient les chrétiens à l'égard des saints Apôtres Pierre et Paul.

II. Nous retorquerons maintenant l'argument des protestants tiré du silence du Nouveau Testament, des Actes des Apôtres et nous ferons voir qu'il a pour nous la force probante d'un argument positif. En effet si saint Pierre n'était pas mort à Rome, les autres églises de la chrétienté n'auraient pas manqué de réclamer l'honneur de posséder le tombeau de saint Pierre. S'il fût mort à Babylone, comme on le dit, cette église revendiquerait à bon droit. Or jamais aucune n'a protesté. C'est donc que Pierre est mort à Rome.

Mais comment expliquer le silence du Nouveau Testament. On y voit qu'il est question de saint Paul. On décrit même l'itinéraire de son voyage. Mais de saint Pierre, il n'est fait aucune allusion. Encore plus, nous possédons les Lettres de saint Paul aux Romains. On y lit : « Saluez ce personnage, saluez cet autre » et rien du tout à l'adresse de saint Pierre. Ce qui semble opposé à sa venue à Rome. Mais non, comme nous l'avons déjà dit, ce silence n'a aucune force contre un argument positif. S'il avait quelque force, il faudrait dire que dans les Actes des Apôtres, il y a une histoire complète. Ce qui est faux. Ces actes contiennent une petite partie de l'histoire et ils seraient dits plutôt « Actes de saint Paul qu'Actes des Apôtres. » On peut fixer la date de l'arrivée de saint Paul à Rome. Généralement on admet qu'il y est venu à l'automne de l'an 61. D'où l'on peut dire que saint Pierre n'était pas à Rome à cette époque. De plus la Lettre de saint Paul fut écrite en l'an 58. D'où l'on peut dire encore que saint Pierre n'y était pas en ce moment, puisqu'il ne lui adresse aucun salut. Mais du fait qu'il n'était pas à Rome en 58 et en 61, il ne s'ensuit pas qu'il n'a pu venir avant 58 et 61 et après. Et voilà que le silence de l'Épître de saint Paul n'a aucune importance.

Admettons pour le moment le fait de la venue de saint Pierre à Rome comme démontré, et nous verrons que le Nouveau Testament contient des allusions à ce fait qui sont loin d'être équivoques. En effet dans les Actes des Apôtres on parle de l'emprisonnement de saint Pierre à Jérusalem puis *Egressus abiit in alium locum*. Des historiens reconnaissent dans ces mots, la venue de saint Pierre à Rome. Nous savons par Eusèbe qu'il serait venu à Rome l'an 42 de notre ère, sous Claude. Or cette date coïncide avec sa sortie de la prison.

Confirmons cette allusion par un argument archéologique. Il existe à Rome une grande quantité de sarcophages qui contiennent des groupes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Quelques-uns de ces groupes se rapportent à la primauté de saint Pierre. Cette primauté est indiquée par la figure de Moïse frappant le rocher et faisant jaillir l'eau de la grâce. Eh bien dans ces groupes où figure Moïse, on trouve à côté le groupe de saint Pierre au milieu des juifs. Et les archéologues voient dans cette disposition, un rapprochement entre la délivrance de saint Pierre et sa venue à Rome.

On peut voir aussi une allusion de la venue de saint Pierre à Rome dans la lettre même de saint Pierre. C'est le mot « Babylone » qui nous en fournit une indication. Saint Pierre dans sa Lettre envoie des salutations de Babylone. Les adversaires reconnaissent en ce nom, la Babylone de l'Euphrate. Mais cette interprétation est fautive. Cette ville n'était pas un centre à cette époque et le christianisme ne s'est jamais répandu chez les Parthes. Il est donc évident que saint Pierre n'est pas allé à Babylone. Or nous savons qu'à cette époque, on employait le langage métaphorique pour exprimer Rome et ses sept collines. C'était Babylone ou la Bête

à sept cornes. Donc saint Pierre en parlant de Babylone, indiquait Rome. Aujourd'hui nos adversaires, au nombre desquels M. Renan, reconnaissent dans cette lettre le nom de Rome. Cette lettre a été écrite à Rome. On peut même en fixer la date.

Nous savons que la persécution de Néron commença en 64 et que plusieurs chrétiens furent brûlés vifs. Or dans la lettre de saint Pierre, on fait allusion à ces martyrs brûlés.

Alors il faut dire que la lettre a été écrite en 64 et que saint Pierre se trouvait alors à Rome.

III. Concluons en disant que saint Pierre est venu deux fois à Rome. La première fois sous Claude en l'an 42, puis ensuite sous Néron, en l'an 64.

C'est après avoir été délivré de sa prison de Jérusalem, sous Claude, que saint Pierre fonda l'Église romaine. A cette époque Corneille avait déjà annoncé le christianisme aux juifs, qui occupaient deux centres principaux à Rome, comme nous l'avons déjà dit. C'est à ces juifs, auprès desquels il dut habiter, que saint Pierre prêcha l'Évangile. Il le fit en toute liberté, car les chrétiens passaient alors pour une secte juive ; et l'on sait que les juifs jouissaient d'une entière liberté pour l'exercice de leur religion. Cette liberté fut la protectrice de l'Église naissante, comme l'atteste Tertullien : *Sub umbraculo religionis insignissime crescebant*. Nous en avons la preuve dans le récit du fait suivant qui arriva sous Claude.

Suétone, qui écrivit la biographie de l'Empereur, raconte qu'il y eut à Rome, une révolution à cause d'un certain *Crestus* et que l'Empereur chassa les juifs. *Judeos impulsore Cresto assidue tumultuantes expulit*.

On reconnaît généralement que Suétone s'est trompé. Au lieu de *Crestus*, on doit lire *Christus*. Ce qui prouve que les Romains ne mettaient aucune différence entre

les juifs et les chrétiens. Et on peut dire que saint Pierre fut chassé de Rome, à cette époque, par l'édit de Claude en 49. Donc saint Pierre aurait séjourné à Rome de l'an 42 à 49, temps pendant lequel, il fonda l'Eglise romaine. L'on sait d'ailleurs qu'en l'an 50, il présida le concile de Jérusalem. Les juifs rentrèrent plus tard à Rome sous le règne de Néron, qui révoqua l'édit de Claude. Saint Pierre en profita pour revenir à Rome en l'an 63-64. Il y resta jusqu'à sa mort en 67. Voilà ce que l'on peut fixer sur ces faits.

IV A ces témoignages chronologiques, on peut apporter un argument archéologique. D'abord les anciens monuments chrétiens confirment la vérité de ces faits. Eusèbe nous le dit. Malheureusement ces souvenirs archéologiques, inscriptions, etc., n'existent plus. Mais en retour nous avons plusieurs souvenirs empruntés aux catacombes et à Rome. Ces souvenirs sont vraiment apostoliques et ils confirment la venue de saint Pierre à Rome, ainsi que la fondation de l'Eglise romaine. Ces monuments ou souvenirs sont spéciaux. Ce sont des inscriptions, des peintures, des églises. Pris séparément ils n'ont guère de force probante, mais réunis ils composent une preuve solide. D'abord, quantité de peintures aux catacombes représentent saint Pierre et saint Paul, l'un à côté de l'autre. Ensuite si l'on voit deux apôtres ensemble, ce sont toujours saint Pierre et saint Paul. De plus nous reconnaissons très bien leurs types iconographiques. Saint Pierre est un type grossier à barbe courte, saint Paul a quelque chose de plus distingué et porte barbe longue.

Nous avons une médaille, trouvée à la catacombe Sainte-Domitilde et qui est aujourd'hui au Musée du Vatican, sur laquelle se dessine en traits saillants, la figure de saint Pierre et de saint Paul. Nous possédons

aussi des verres dorés (fonds de tasses et de coupes) qui représentent voisins, saint Pierre et saint Paul. On voit ces verres au Musée du Vatican. Pourquoi ces saints Apôtres sont-ils représentés toujours ensemble ? si ce n'est parce qu'ils ont fondé ensemble l'Eglise romaine.

Nous avons d'autres souvenirs qui peuvent se rattacher aux voyages de saint Pierre. Au 4^e siècle, il y avait deux chaires que l'on vénérât grandement. L'une se trouvait dans le cimetière ostrien de la voie nomentane; l'autre, au Vatican. Sur la première, on y lisait cette inscription : *Ubi prius sedit Stus Petrus*. La chaire du Vatican porte simplement l'inscription *Sedes Sti Petri*. Nous savons que cette dernière fut toujours en grande vénération dans l'église saint Pierre. Le Pape Damase composa une inscription qu'il plaça sous cette chaire *Una Petri sedes, unum Petri lavacrum*. La raison de ces derniers mots, c'est qu'elle était placée dans l'ancien baptistère.

Enodius de Pavie, Ve siècle, nous parle aussi de cette chaire. Le Pape assis sur cette chaire, dit-il, après avoir donné le baptême, confirmait. Elle fut placée par Alexandre VII dans l'abside où elle est aujourd'hui, soutenue par quatre (apôtres) Pères de l'Eglise : saint Athanase, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jean Chrysostôme. L'autre chaire est moins connue... Cependant M. de Rossi l'a étudiée, et dans le bulletin archéologique de 1867, le célèbre archéologue nous montre que dans un cimetière de la Voie Nomentane, on conservait une chaire *Cemeterium fontis Sti Petri*. C'est dans ce cimetière ostrien que saint Pierre baptisait et où l'on conservait cette chaire.

A l'époque de Grégoire le Grand, la reine Théodelinde envoya un prêtre à cette catacombe. Ce prêtre rapporta de l'huile et laissa l'inscription suivante : *Oleum de sede*

ubi prius sedit Stus Petrus. M. de Rossi démontre que ce cimetière ostrien était celui où l'on conservait la chaire de saint Pierre. M. de Rossi fut vraiment un prophète, car en 1875, on fit des fouilles ; on découvrit une chapelle avec abside et on reconnut que c'était bien l'endroit important. Le professeur Armellini, qui vient de mourir (1896) put lire dans l'abside le nom de saint Pierre *O memoriam Sti Petri.* Et le professeur Marucchio a complété l'inscription en lisant à la suite *et sanctæ Emerentianæ.* Or nous savons que sainte Emérentienne fut déposée à l'endroit où était la chaire de Saint Pierre. Donc l'opinion de Rossi est pleinement confirmée. D'après ces deux souvenirs, nous pouvons établir que la chaire du cimetière ostrien se rapporte au premier voyage de saint Pierre à Rome ; celle du Vatican, au second.

Enfin, nous possédons deux vieux monuments qui nous permettent de conjecturer en faveur des voyages de saint Pierre à Rome. Ce sont les églises sainte Prudentienne située sur le penchant de l'Esquilin, et Sainte-Prisca sur l'Aventin. D'abord Sainte-Prisca aurait été la maison d'Aquila et de Prisca dont les noms sont mentionnés dans les actes des apôtres et dont parle saint Paul dans sa Lettre aux Romains. Ils étaient juifs. En 49 ils durent subir le sort des autres Juifs et furent chassés de Rome. Il est probable qu'ils furent convertis par saint Pierre. L'on sait qu'ils revinrent à Rome après l'abolition de l'édit de Claude. Ils s'y trouvaient en 58, car saint Paul leur adresse un salut dans sa Lettre aux Romains. *Salutate Priscam, Aquilam et domesticam ecclesiam eorum.* Donc ils avaient une église. Or cette église est située près du quartier juif où saint Pierre dut demeurer durant son premier voyage à Rome.

L'église Sainte-Pudentienne tire son origine du sénateur Cornélius Pudens, père de sainte Praxède et de

sainte Pudentienne. C'était d'abord une chapelle privée *ecclesia domestica* — mais nous savons qu'au 4^e siècle, il y avait une église publique. Cette église possédait une mosaïque représentant saint Pierre assis sur une chaise et prêchant à ses ouailles. Nous savons aussi que ces propriétaires d'églises avaient un cimetière particulier. C'est le cimetière de Sainte-Priscille, ainsi appelé du nom de la mère de sainte Prisca. C'est le plus ancien de Rome et celui qui conserve le mieux la forme antique. On y trouve des inscriptions du 1^{er} siècle, ainsi que des souvenirs réunis de sainte Pudentienne et de sainte Praxède. C'est bien là que Léon IV trouva le corps de ces deux saintes. Aquila et Prisca reposaient aussi dans ce même cimetière. Ces souvenirs confirment évidemment que ces cimetières remontent aux apôtres.

Enfin nous pourrions mentionner encore une foule de souvenirs. Mais comme ils sont plus ou moins authentiques, il serait trop long de les énumérer ici. Tenons-nous en à ces témoignages irrécusables apportés plus haut. Disons cependant que ces souvenirs réunis ont une force véritable et constituent une excellente preuve en faveur des voyages de saint Pierre. Vraiment si saint Pierre n'était pas venu à Rome, ces souvenirs n'auraient pas leur raison d'être.

SAINT LEON LE GRAND

PRÈS la mort de Julien l'Apostat, l'Eglise chrétienne respire de nouveau pour recevoir bientôt de la main des empereurs, la reconnaissance légale et définitive de son existence et de ses droits.

Jovien n'accepte l'empire qu'à la condition que ses

soldats se feront chrétiens. Son règne dure trop peu pour le bien de ses sujets. A sa mort, l'empire est partagé, Valentinien I, Gratien et Valentinien II, occupent tour à tour le trône d'Occident ; tous se montrent fidèles et dévoués à l'Eglise ; Valens règne en Orient, et professe l'hérésie d'Arius.

Théodore réunit les deux empires sous son sceptre, prince pieux, zélé pour la foi catholique, et doué d'une grande sagesse, il a mérité le surnom de Grand que lui donne l'histoire ; il partage en mourant l'empire entre ses deux fils Honorius qui eut l'Occident et Arcade qui régna sur l'Orient. La séparation fut consommée en 395.

Nous laissons de côté, pour le moment, l'empire d'Orient dont nous devons nous occuper plus tard sous le nom de Bas-Empire.

Avec Honorius en Occident commencent à s'accomplir des événements de la plus haute gravité au double point de vue profane et religieux.

Ces événements, qui aboutissent en définitive à une révolution générale qui change toute la face du monde connu, occupent toute la durée du cinquième siècle, et constituent un ensemble qu'il importe de bien connaître dans les causes qui l'ont amené et les conséquences qui l'ont suivi.

Quel était l'état du monde romain au commencement du Ve siècle, alors que des nations entières se préparaient à l'envahir sur tous les points à la fois ?

Il n'y avait au sein de l'empire que des éléments d'une faiblesse désespérante et irrémédiable.

Des empereurs d'un jour, qui ne font que passer sur le trône sans avoir le temps de compléter une campagne ou de donner quelque stabilité aux institutions en péril ; et qui sont le plus souvent des enfants en tutelle, des soldats arrivés par l'audace, assassins vulgaires pour

devenir victimes à leur tour. Livrés au plaisir et à la débauche, ils ne sont que de simples instruments entre les mains de quelques généraux ambitieux qui veulent régner sans s'embarasser de la pourpre.

Gratien est assassiné, Valentinien II est étranglé, Valentinien III tombe à son tour sous le poignard de Maxime qui est lui-même mis en pièces.

Avite est brutalement détrôné. Majorien, est tué par Ricimer, un barbare, qui élève à l'empire Severus qui ne règne que quatre ans. Anthime son successeur est tué par le même Ricimer qui fait proclamer Olybrius.

Glycère eut à peine le temps de monter sur le trône, la trahison l'en fait descendre pour faire place à Julien Népos qui lui-même meurt sous les coups d'un assassin ; et le jeune Romulus monte le dernier en Occident les degrés du trône romain.

Dans l'armée composée surtout d'étrangers, captifs, esclaves ou mercenaires, parceque le service milicien était en horreur, l'union et le patriotisme ne font pas moins défaut que le courage et la valeur guerrière. Les généraux se jalouent et se détruisent les uns les autres ; les soldats épousent leurs querelles, se mutinent, se défont de leurs chefs, les remplacent par des barbares qui commandent les principaux corps d'armées. Des barbares aussi, sont nommés gouverneurs dans les provinces les plus avancées, prêts à négocier une trahison, à ouvrir les portes des villes ou à livrer le passage aux envahisseurs.

Dans le peuple, je veux dire dans la société païenne encore fort nombreuse, les dames riches, dédaignant le travail et incapable de dévouement, s'abandonnent sans peine au luxe et à toutes les jouissances, pendant que les classes pauvres vivent de misère et de haine ; tous restent étrangers aux intérêts publics ; l'égoïsme et le

bien-être du moment constituant la seule loi du citoyen romain. Luxe effréné, misère dégoûtante, corruption abominable des mœurs, c'est là le peuple ; ses tyrans lui jettent du pain, lui prodiguent les jeux et les divertissements ; content, il est tranquille ; mais aussi, sans aucun souci de la gloire de Rome et de l'empire, il laisse à d'autres le soin de défendre la patrie contre les barbares qui s'avancent.

Ce nom de barbare est un terme générique pour désigner les peuples qui, au Ve siècle, envahirent et dévastèrent l'empire romain.

En réalité, toutes les guerres soutenues par les romains furent dirigées contre des barbares, c'est-à-dire contre des nations restées étrangères à la civilisation de la Grèce et de Rome.

Ces peuples, d'origine et de races différentes, mais venant presque tous de l'Orient, par le nord de la Germanie, étaient fort nombreux, et au commencement du siècle qui nous occupe, on les connaissait sous les noms de Vandales, Suèves, Alains, Goths et Burgondes.

On aurait tort de croire que ces incursions se produisirent tout à coup ou furent l'exécution raisonnée d'un plan formé et mûri à l'avance pour des fins politiques ; elles furent simplement, à l'origine, les conséquences naturelles du développement prodigieux de ces peuples aux mœurs primitives qui, pendant trois siècles, harcelèrent sans cesse les armées romaines échelonnées sur les frontières.

Les romains, fatigués de tant de guerres, avaient d'abord accordé l'hospitalité à plusieurs de ces tribus barbares ; lesquelles, acceptant un territoire aux limites bien définies, en faisaient leur patrie d'adoption ; cultivant la terre, la défendant contre d'autres envahisseurs, ou l'abandonnant pour aller à la conquête d'un pays plus riche et plus étendu.

C'étaient des alliés pour les romains ; mais des alliés dangereux, qui, d'une part, arrivaient facilement aux fonctions les plus élevées de l'empire, tout en demeurant étrangers aux traditions, à la gloire et au nom même de Rome.

Aussi, les troupes impériales eurent-elles souvent à réprimer des soulèvements dans lesquels ces prétendus auxiliaires faisant cause commune contre Rome, finirent par arracher à l'empire ses plus belles provinces ; la Gaule, l'Espagne, l'Afrique devinrent la proie et le domaine des barbares.

Cependant, d'autres peuples arrivent du fond de l'Asie. Poussés comme le sable du désert par un vent de tempête, leurs troupes immenses faisant trembler le sol sous leurs pas, se jettent avec fureur sur l'Occident.

Peuples innombrables, trop resserrés dans leurs pays, et qui franchissant d'un bond les barrières naturelles qui les avaient jusqu'alors retenus, s'élancent comme les flots impétueux d'un torrent dont on a brisé les digues. Populations affamées qui s'éloignent instinctivement d'un sol stérile ou ruiné à la recherche d'une terre plus féconde.

Populations nomades, guerrières, aimant les aventures ; endurcies à la souffrance et aux privations, ignorant la crainte même de la mort, et dont les mœurs dures et sauvages contrastent étrangement avec les habitudes molles et efféminées auxquelles est descendu le monde romain.

Populations qui s'ébranlent les unes les autres, s'accroissent de toutes les tribus gagnées ou vaincues sur leur passage, et qui vont, s'entraînant et se poussant comme les ondes d'un même fleuve.

Contre une irruption violente, universelle, qui se prolonge pendant plus d'un demi siècle, menaçant l'em-

pire sur tous les points à la fois, Rome ne peut offrir qu'une résistance bien faible, et rendue souvent inutile par la trahison, ou le meurtre des plus habiles généraux.

A considérer d'une part l'état moral et physique de la société romaine, et de l'autre cet entrainement général et irrésistible qui jette sur l'empire vingt peuples à la fois, et à n'envisager ces événements qu'au point de vue historique et purement naturel, il est facile de prévoir et de comprendre que le sceptre va tomber des mains des empereurs, que leur trône va crouler, que leur empire va disparaître, et que le monde tout entier sera bientôt changé.

« L'Univers romain s'écroule, » s'écriait saint Jérôme du fond de sa solitude, à la nouvelle des premiers désastres. Mais en présence d'événements aussi considérables, et dont les conséquences s'étendent à l'humanité tout entière, l'histoire chrétienne doit remplir un devoir dont l'importance n'échappe qu'aux esprits légers ou sceptiques. Dans ces cataclysmes épouvantables qui déplacent et bouleversent des nations, il faut apercevoir et suivre les desseins d'une Providence qui fait tout marcher et concourir à l'exécution de sa volonté. C'est elle qui élève les nations, les rend prospères et glorieuses, leur communique une mission, et leur fournit les moyens de l'accomplir.

Elle aussi qui les abaisse, les disperse, ou les efface à son gré quand leur œuvre est terminée, ou qu'elles sont devenues indignes de la poursuivre.

Les peuples comme tels, n'ayant qu'une existence temporelle, doivent porter ici-bas le poids de la justice divine qui les protège ou les abandonne, les récompense ou les châtie dans la mesure de leurs mérites. Et comme l'Eglise est par excellence l'œuvre de Dieu sur la terre, il fait tout servir à ses progrès après avoir merveilleuse-

ment préparé le monde à sa naissance. Pour l'Eglise, la Providence qui gouverne le monde avait fait l'unité Romaine ; pour l'Eglise, la Providence brise cette unité ; sur ses débris s'établira définitivement cette autre unité romaine, stable et perpétuelle, la grande unité chrétienne dont le centre et le point d'appui sera la chaire des Souverains-Pontifes.

Pendant qu'autour d'elle tout succombe et périt, l'Eglise, en effet sans armes, sans soldats, mais aussi sans frayeur, attend avec calme ces peuples qui s'avancent, dont elle apaisera la fureur, qu'elle va soumettre à ses lois.

En effet, si Rome impériale, despotique et militaire ne pouvait plus rien entreprendre pour repousser les envahisseurs, Rome chrétienne était vivante et forte. Le patriotisme, exilé de la cour, de l'armée et du sénat lui-même avait trouvé refuge dans le cœur des pontifes ; et sous l'empire de ce sentiment, élevé, agrandi et anobli par la foi et l'amour, faisant sentir dans toutes les directions leur bienfaisante et salutaire influence, les papes et les évêques savent protéger la ville, l'empire, le peuple lui-même contre la fureur des barbares et les horreurs du carnage.

D'intrépides missionnaires avaient déjà depuis longtemps porté le flambeau de la foi au-delà des bornes de l'empire et, sur les frontières, le long de la route qui conduisait à Rome, se trouvait dans chaque ville un évêque capable par ses vertus et le prestige de sa dignité, d'émouvoir les conquérants les plus farouches, et de leur inspirer un véritable respect, et une sorte de crainte pour la religion, ses ministres et ses autels.

Les fidèles eux-mêmes, ranimant leur foi et leur courage à l'approche du danger, se trouvaient, comme aux plus mauvais jours de Néron et de Trajan, prêts à offrir

leur vie pour l'extension du règne de Jésus-Christ, et le sang de nombreux martyrs sera le gage et le principe de la conversion des barbares.

En préparant les invasions et par la direction divine des événements qui nous occupent, le ciel voulait donc punir une ville devenue trop coupable, faire disparaître un empire dont la mission était terminée, faire de Rome la ville des papes et le centre de la chrétienté, étendre plus promptement par toute la terre le règne de l'Eglise en la mêlant brusquement à tant de peuples auxquels elle devra donner la civilisation avec la foi.

Ce côté providentiel n'échappait pas à l'attention des barbares eux-mêmes dont les chefs quoiqu'étrangers au christianisme, se reconnaissaient cependant une mission venue d'en haut, et se donnaient comme les exécuteurs de la justice divine.

Instruments presqu'inconscients entre les mains de la puissance de Dieu, ils furent brisés tour à tour. une fois leur œuvre terminée ; mais comme Dieu ne détruit que pour édifier ensuite avec des proportions plus vastes, plus grandioses et sur des bases plus solides, au milieu des ruines accumulées sur leur passage, se creusent les fondements et se posent les premières pièces d'un nouvel édifice social qui s'élèvera graduellement sous la tutelle du christianisme.

C'est du reste ce que nous allons voir par le récit suivant de chacune des quatres grandes invasions qui, dans l'espace de 50 ans, vinrent désoler l'empire et préparer sa chute.

Au commencement du Ve siècle, en 406, sous le règne d'Honorius, Radagaise, à la tête d'une foule de Vandales, de Burgondes, de Goths et de Suèves, marche contre le redoutable empire avec 200,000 hommes, et selon la coutume des barbares, pour inspirer la terreur

à ses ennemis et donner du courage à ses soldats, il avait voué à ses dieux le sang des Romains.

Après avoir ravagé les campagnes sans défense et brûlé les villes de la Haute Italie, il vint mettre le siège devant Florence. Mais entouré de fortes tranchées et assiégé à son tour, voyant ses soldats décimés par la famine, il fut contraint de se rendre, et eut la tête tranchée ; ses compagnons furent vendus comme esclaves, et en si grand nombre qu'on en avait plusieurs pour une pièce d'or.

Radagaise avait en quelque sorte donné le branle aux invasions. Déjà Alaric, avec ses Visigoths, s'était mis en marche à la fin de l'automne de l'an 492.

Ce brutal soldat semblait comprendre la vocation terrible qui lui était échue et la mission dont il était investi. Aussi, lorsque mettant le pied en Italie, un saint moine l'arrête au passage pour le prier d'épargner Rome : « Cela m'est impossible, dit-il ; je n'agis pas de moi-même ; une force inconnue me pousse au dedans sans me donner de repos ni jour ni nuit ; j'entends sans cesse raisonner à mes oreilles une voix qui me dit : marche, marche, va saccager Rome ! »

Elle le fut en effet ; prise après un premier siège, elle put se soumettre aux exactions les plus honteuses et payer un énorme tribut au vainqueur impitoyable. Alaric enjoignit aux Romains humiliés de lui livrer tout l'or et tout l'argent qui se trouvaient dans la ville, tous les objets de prix et tous les esclaves barbares. Que nous laisses-tu donc, demandaient les députés chargés de traiter avec lui. « Je vous laisse la vie » répond-il. Et le barbare se retire emportant une rançon qui ruinait la ville, et des promesses qui ne furent pas fidèlement gardées.

Aussi, malgré les efforts du pape Innocent I, qui

s'employa avec plusieurs évêques à négocier la paix et par suite de la résistance orgueilleuse de l'empereur et de ses courtisans, aux conseils pleins de sagesse que leur adressait le pontife, Rome est une seconde fois prise d'assaut, et livrée à toute la fureur de l'ennemi qui promène partout le fer et le feu. Non seulement on enlève ce qui pouvait rester encore de richesses et de trésors dans les palais et les demeures particulières, mais on charge de chaînes un grand nombre d'habitants qui sont entraînés en esclavage ; d'autres, par milliers, tombent sous le glaive des barbares, pendant que l'incendie réduit en cendres les édifices les plus beaux. La maîtresse du monde, qui pendant sept siècles avait repoussé tant d'ennemis et subjugué tant de peuples, se trouvait abandonnée à la merci d'un aventurier qu'elle venait de traiter avec mépris. Cependant Alaric, gardant encore une certaine modération dans le courroux et la prospérité, voulut épargner tous ceux d'entre les citoyens qui avaient cherché refuge dans les églises, qu'il ordonna de respecter et principalement dans celle de Saint-Pierre, où lui-même fit conduire plusieurs personnes qu'il arrachait à la brutalité de ses soldats. En sorte que ce qui resta de cette grande ville après le passage des barbares, dut visiblement sa conservation au christianisme. (A suivre.)

OBITUAIRE

A Alger, Mgr DUSSERRE, archevêque de cette ville, décédé le 29 décembre 1897.

En Italie, le 5 janvier, MGR SARNELLI, archevêque de Naples, décédé à l'âge de 63 ans.

A Sainte-Thérèse, M. l'abbé Fortunat Aubry, ancien curé de Saint-Jean, décédé le 8 janvier 1898.

En France, MGR CÉSAR-JOSEPH MARFOT, évêque de Saint-Claude, décédé en cette ville, le 6 janvier, à l'âge de 71 ans.

(Société d'une messe et caisse ecclésiastique).

ETUDE SUR L'ORDO PROVINCIAL

de Montréal pour 1898

DES années dernières, la Sacrée Congrégation des rites a publié plusieurs décrets généraux, et quelques réponses qui en contenaient l'interprétation authentique. Comme ces nouvelles lois liturgiques ont une application fréquente dans l'*Ordo divini officii recitandi et missæ celebrandæ*, il sera utile d'en donner ici un commentaire court et clair où l'on montre par des exemples les conclusions pratiques qui en découlent.

Une occasion favorable se présente cette année. La lettre dominicale et la date de la fête de Pâques sont en 1898 les mêmes qu'en 1887. Dès lors tous les dimanches et toutes les fêtes mêmes mobiles tombent au même quantième, et il aurait dû suffire de copier cette année l'ancien *Ordo*.

Mais deux raisons principales ont nécessité certains changements dans l'ordo de l'année courante. L'une se tire des modifications qu'à subies notre *Kalendarium provinciale*, il y a quelques années, et l'autre des nouveaux décrets indiqués ci-dessus.

Laissant de côté la question de la réforme du calendrier provincial, qui pourrait à elle seule fournir la matière de plusieurs articles intéressants, je ne traiterai que de la seconde source des différences entre l'ordo de 1887 et celui de 1898.

I. — Décrets récents

Pour faciliter l'intelligence de cette étude, je donnerai tout d'abord le texte des divers décrets, et j'indiquerai les rubriques du bréviaire qu'ils modifient.

10 Distinction des fêtes primaires et secondaires

Dans l'une des plus importantes rubriques générales du bréviaire, l'on assigne, dans l'*occurrence*, la préférence à l'office le plus *solennel* (1). La même règle est donnée pour la *concurrence* et la *translation*.

L'adjectif *solemniore* désigne sans doute tout d'abord la classe du rite, et accorde la préférence au rite de 1re classe sur les autres, au rite de 2e classe sur le rite double-majeur, etc.

Cependant certains auteurs entendaient de plus, par cette expression, la *solemnité extérieure* avec laquelle une fête était célébrée. D'autres, dont le nombre allait croissant, regardaient les fêtes *primaires* comme plus solennelles que les fêtes *secondaires*, et préféraient dans le cas, les premières à celles-ci.

(1) Voici ce texte entremêlé de quelques éclaircissements : 6. *Si duo* (dont l'une double et l'autre semi-double) *vel plura festa novem lectionum simul eodem die veniant, fiat officium de majori, id est de Duplici, et de Semiduplici fiat commemoratio ut supra. At si omnia fuerint Duplicia, (c'est-à-dire de 1re classe, de 2e classe ou simplement double,—à l'époque de cette rédaction, (1568), n'existait pas la distinction de double majeur et double mineur) vel omnia Semiduplica, fiat de digniori seu solemniore, (considérant d'abord la classe du rite et préférant la plus élevée, et ensuite la qualité de primaire et la préférant à la fête secondaire) et quae Duplicia minoris solemnitate sunt (la fête de classe inférieure, secondaire et de dignité inférieure) si transferri valeant, transferantur...* (Rubricae generales Breviarii, tit. X. De translatione festorum.)

C'est bien l'occasion de rappeler brièvement la notion des fêtes primaires et secondaires, qui a été publiée dans cette *Revue*.

Il semble que les fêtes primaires de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge aient pour objet les principaux mystères historiques de notre Sauveur (Nativité, Epiphanie, etc.) et de sa sainte Mère (Immaculée-Conception, Nativité, etc.). Les fêtes secondaires de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge — ou bien considèrent l'objet d'une fête primaire sous un point de vue spécial, en le complétant ou le développant (Circoncision, *Saint-Nom de Jésus*, etc. ;—Annonciation, *Expectation*, etc.) ;—ou bien glorifient quelque grandeur ou titre de Notre-Seigneur (*Saint-Rédempteur*), ou de sa glorieuse mère (*Patronage* etc.),—ou enfin rappellent des bienfaits extraordinaires accordés à l'Eglise (*Invention* et *Exaltation de la Sainte-Croix*, — *Saint-Rosaire*, etc.).

Pour les anges et les saints, la fête principale est seule primaire ; toutes les autres sont secondaires.

Une fête secondaire *en soi* (Saint-Nom de Marie, Sacré-Cœur de Jésus) devient *accidentellement* primaire dans l'église dont elle est titulaire, ou dans le lieu où elle est patronale. Celles de la Dédicace et du Titulaire sont primaires *in Ecclesia propria*, secondaires partout ailleurs. Cependant pour honorer les quatre basiliques de Rome, Sainte-Marie-Majeure (5 août), Saint-Jean de Latran (9 novembre), Saint-Pierre et Saint-Paul (18 novembre), leur dédicace est primaire dans toute l'Eglise.

Le *dernier jour* d'une octave est primaire ou secon-

daire, selon la qualité de la fête elle-même ; mais les jours *infra octavam qualemcumque* sont toujours secondaires.

Les offices votifs sont également secondaires.

Les liturgistes étaient donc partagés sur l'interprétation de cette expression *solemniori* de la rubrique citée ici (note 1), et n'acceptaient pas tous la distinction des fêtes primaires et secondaires.

Un décret général est venu fixer le sens de cette rubrique et trancher la question en faveur de cette distinction.

DECRETUM GENERALE

Jamdudum apud viros Sacrae Liturgiae peritos quaestio agebatur gravissimi sane momenti quoad praecipientiam inter festa primaria et secundaria ejusdem ritus. Verum hac controversia nondum composita, identidem Sacra Rituum Congregatio peculiaribus in casibus responsa dedit, ac plura particularia edidit Decreta, quin unquam rem per Generale Decretum definiret. Quum vero hisce postremis temporibus in ejusmodi quaestione maxima esset discrepantia ex multiplici atque opposita penes scriptores sacrae Liturgiae Rubricarum interpretatione ; necessarium duxit Apostolica Sedes unicam tandem normam statuere, quae ubique et ab omnibus, praesertim in ordine Divini Officii uniformiter redigendo, servaretur. Quocirca Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII commisit R. P. D. Augustino Caprara, S. Fidei Promotori, ut votum ex officio exararet, in Ordinariis Sacrorum Rituum Congregationis comitiis discutiendum ; posteaquam diversae ea de re a viris in Rubricarum scientia peritis habitae fuerunt sententiae, elucubrationibus multa eruditione exornatis.

Quibus omnibus praelocutis, communicatisque una cum voto praefati S. Fidei Promotoris, in Ordinario Sacrorum Ri-

tuum Congregationis Coetu, subsignata die ad Vaticanum coadunato, a me infrascripto Cardinali, eidem Sacrae Congregationi Praefecto et Relatore sequens Dubium propositum fuit, videlicet :

An festa secundaria Domini, B. Mariae Virginis, Angelorum, SS. Apostolorum, aliorumque Sanctorum praeferenda sint festis primariis ejusdem ritus et classis, sed minoris personalis dignitatis, tam in occursu, quam in concursu, et in eorumdem repositione ?

Itaque Emi ac Rmi Patres Sacris tuendis Ritibus praepositi, mature perpensis rationibus a memoratis viris, tum a R. P. D. Promotore S. Fidei adductis, ita rescribendum censuerunt :

In voto R. P. D. Promotoris Fidei, nimirum : Festa primaria, utpote solemniora, aliis secundariis in casu praeferenda esse tam in occursu quam in concursu, ad formam Rubricae X De Translatione festorum, n. 6. Quod si eadem festa transferri contingat, in illorum repositione servetur ordo praescriptus in memorata Rubrica n. 7 ; et fiat catalogus festorum, quae uti primaria, vel secundaria, retinenda sunt.

Die 27 Junii 1893.

Demum his omnibus Sanctissimo eidem Domino Nostro relatis per me ipsum infrascriptum Cardinalem Praefectum, Sanctitas Sua sententiam ejusdem Sacrae Congregationis ratam habuit, et confirmavit, jussitque ita, et non aliter Rubricarum praescripta hac in re esse interpretanda, Rescripta, seu Decreta, tum generalia tum particularia, in contrarium facientia, suprema auctoritate sua penitus abrogando.

Die 2 Julii, anno eodem.

CAJ. CARD. ALOISI-MASELLA, S. R. C. Praefectus.

VINCENTIUS NUSSI, S. R. C. Secretarius.

Ce décret décide donc qu'entre deux fêtes de même classe, il faudra toujours préférer la fête primaire à l'autre, si elle est secondaire. On devra agir ainsi soit dans l'occurrence, soit dans la concurrence, soit même dans la translation des fêtes (2).

Le catalogue des fêtes primaires et secondaires dont il est parlé dans le décret précédent a été publié, un mois plus tard, avec le décret suivant.

DECRETUM GENERALIS

Juxta Decretum diei 2 Julii nuper elapsi, quum a me infrascripto Cardinali Sacrae Rituum Congregationi Praefecto et Relatore, in Ordinariis comitiis subsignata die ad Vaticanum coadunatis, proposita fuerit approbanda Catalogus Festorum, quae uti *primaria* vel *secundaria* retinenda sunt; Emissi et Rmi Patres sacris tuendis Ritibus praepositi, audito voce

(2) Ce décret indique deux rubriques, celle qui précède (note 1) et celle-ci : 7. *Si plura festa Duplicita ex iis quae transferri possunt, transferenda sint, quod est magis solemne semper prius transferatur et prius celebretur*, (considérant d'abord la classe du rite, puis la qualité de primaire ou secondaire) *alioquin si sunt aequalia*, (de même classe, par exemple toutes doubles majeures, et toutes primaires ou toutes secondaires et de même dignité personnelle) *unum ante aliud transferatur, eo ordine quo erant celebranda in propriis diebus*. (Rubricae generales Breviarii, tit. X; De translatione festorum).

Il est une autre rubrique, celle de la concurrence, que le décret concerne, et dont le titre et le nombre n'y sont pas indiqués. C'est le titre XI. *De concurrentia officii*, n. 2. La longueur de ce nombre ne permet pas de la transcrire ici; qu'on veuille bien le lire au bréviaire. Dans cet article on lit : *si utraque (festa Duplicita) sint ejusdem solemnitatis*.—il faut entendre ici 1o la classe, 2o la qualité de primaire ou secondaire, 3o la dignité intrinsèque ou personnelle) *Si vero non sint ejusdem solemnitatis* (de la classe seulement) *servetur differentia... festa majora* (celle dont la classe est supérieure). Plus loin *Inter festa aequalis solemnitatis* (c'est-à-dire la classe et la qualité de primaire ou secondaire) *servetur hic ordo, ut festa Domini preferantur omnibus aliis* (c'est la préférence de la dignité personnelle).

et scripto R. P. D. Augustino Caprara S. Fidei Promotore, ita rescribere rati sunt :

Affirmative ; erecto ad ritum duplicis majoris, in Calendario universalì, festo Dedicacionis Basilicæ SSmì Salvatoris, si Sanctissimo placuerit.

Catalogus vero ita se habeat.

Ici suit le catalogue des fêtes primaires et secondaires, par ordre de rite et de classe du rite, tel (3) qu'on peut le lire dans notre ordo de l'année courante à la page 7 (4).

A la fin du catalogue on lit ce qui suit.

Facta postmodum Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII de his omnibus relatione per me ipsum infrascriptum Cardinalem Praefectum, Sanctitas sua duplicem catalogum, prouti superius exstat, approbavit, ac vulgari praecepit ; elevato ad ritum duplicem majorem, una cum festo Dedicacionis Basilicæ SSmì Salvatoris, festo etiam Dedicacionis Basilicarum SSmì Petri et Pauli Apostolorum.

Die 27, iisdem mense et anno.

CAJ. Card. ALOISI-MASELLA, S. P. C. Praef.

VINC. NUSSI, S. R. C. Secr.

(A suivre)

J. S.

(3) Depuis la publication de ce catalogue, la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge a été élevée au rite de 1re classe. On a tenu compte de ce nouveau décret dans la rédaction du catalogue tel qu'on le lit dans l'ordo.

(4) La *Revue*, dans une réponse à une consultation, a donné cette même liste de fêtes primaires et secondaires, en suivant l'ordre de dignité personnelle, au vol. I (no du 15 juillet 1897), p. 411.

LES DELEGATIONS APOSTOLIQUES

Qui dépendent de la propagande

NONCIATURE ET DÉLÉGATION — LEUR FONCTION

L y a une différence essentielle entre la nonciature et la délégation. La nonciature suppose des rapports diplomatiques réguliers établis entre une puissance et le Souverain-Pontife. La délégation prouve l'absence de ces rapports. Une puissance accrédite auprès du Saint-Siège un ministre plénipotentiaire, un envoyé extraordinaire, un chargé d'affaires ou



Cliche de Fréberis.

Mgr SEBASTIANO MARTINELLI, Augustin,
ARCHEV. TIT. D'ÉPHÈSE, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS.

un ambassadeur, et le Saint-Siège envoie auprès de ce gouvernement un personnage revêtu d'une dignité ecclésiastique avec le titre d'envoyé extraordinaire, de chargé d'affaires, d'internonce ou de nonce. Si, au contraire, ce pays n'a point de représentant accrédité auprès du Saint-Siège celui-ci enverra un prélat avec le titre de *délégué* sans y joindre celui d'envoyé extraordinaire, qui suppose une représentation régulière auprès du Saint-Siège. De plus, le *nonce* représente le Pape auprès du gouvernement, et le *délégué* représente le Saint-Siège auprès des fidèles.

Non seulement ces envoyés se différencient par le titre de leur charge, mais ils ne dépendent pas de la même administration. Tous les envoyés extraordinaires, nonces, etc., relèvent de la Secrétairerie d'Etat, qui est à Rome ce que le ministère des Affaires étrangères est à Paris. Ceux qui sont simplement des *délégués* relèvent de la Congrégation de la Propagande et correspondent directement, même pour les affaires diplomatiques qu'ils ont à traiter. Ces délégués ayant pour mission de représenter le Saint-Siège auprès des évêques, prêtres et fidèles de ces régions, leur présence a nécessairement pour effet de resserrer les liens qui unissent ces peuples à Rome et de rendre plus pratique l'unité de la foi. De plus, elle permet de terminer sur place les conflits qui naissent, de donner les solutions urgentes, ou au moins de fournir au Saint-Siège tous les éléments de la décision qu'il aura à prendre. Voir au sujet de l'action de ces délégués le *motu proprio* de Léon XIII *Auspicia rerum*, du 19 mars 1896.

CONSTANTINOPLE. (Résidence à Pancaldi de Constantinople.) — Auguste Bonetti, Lazariste, archev. tit. de Palmyre, le 6 mai 1887.

EGYPTE ET ARABIE. (Résidence à Alexandrie). — Gaudenzio Bonfigli, des Mineurs Observantins, archev. tit. de Cabasa, le 25 fév. 1896.

GRÈCE. (Résidence à Athènes). — Gaëtan-Marie de Angelis, des Mineurs Conventuels, archev. d'Athènes, le 10 mai 1895.

INDES ORIENTALES. (Résidence à Kandy, Ceylan). Erigée par Sa Sainteté. — Ladilas Zaleski, archev. tit. de Thèbes, le 15 mars 1892.

MÉSOPOTAMIE, KURDISTAN et ARMÉNIE MINEURE. (Résidence à Bagdad). — Henry Altmayer, Dominicain, archev. de Bagdad, le 4 avril 1884.

PERSE. (Résidence à Urmiah). — François Lesné, Lazariste, archev. tit. de Philippopolis, le 20 avril 1896.

SYRIE. (Résidence à Beyrouth). — Pierre-Gonzalès-Charles Duval, Dominicain, archev. tit. de Pétra, le 25 fév. 1896.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. (Résidence à Washington). — Sébastien Martinelli, Augustin, archev. tit. d'Ephèse, le 18 août 1896.

(Extrait de l'*Annuaire Pontifical Catholique*, par Mgr Battandier.)

DECRETS ET SOLUTIONS

**Les indulgences du premier vendredi du mois sont étendues
à tous les fidèles**

GUILLAUME Pifferi, évêque de Porphyre, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, fait humblement la demande qui suit : Les pontifes romains ont déjà accordé une indulgence plénière pour le premier vendredi de chaque mois à tous les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; et dans le désir d'accroître encore davantage cette dévotion, on supplie Votre Sainteté de vouloir bien étendre la même indulgence à tous les fidèles qui, le premier vendredi de chaque mois, sans appartenir à la susdite confrérie, après

s'être confessés et avoir communié, méditeront un peu sur la bonté infinie du Sacré-Cœur de Jésus, et prieront selon les intentions de Votre Sainteté ; de plus de vouloir bien leur accorder une indulgence partielle de sept années et sept quarantaines pour tous les autres vendredis suivants du mois.

SSmus Dnus noster Leo PP. XIII, benigne annuit pro gratia in omnibus juxta preces. Præsenti in perpetuum valituro absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romæ, et Secretaria S. Congregationis Indulgentiis et SS. Reliquiis præpositæ, die 7 septembris 1897.

Fr. H. M. Card. GOTTI, *Præf.*

Pro R. P. D. A. Arch. Antinœn, *Secret.*

JOSEPH M. CAN. COSELLI, *Subst.*

Transmission de facultés apostoliques

Voici une récente décision du Saint-Office, 24 novembre 1897, dont l'utilité sera hautement appréciée par toutes les curies ecclésiastique. Dorénavant les facultés spéciales que le Saint-Siège accorde par indults et rescrits aux évêques ne seront pas strictement affectées à la personne, mais concerneront l'office et pourront ainsi se transmettre *pro tempore et in terminis concessionis*, par exemple dans le cas de vacance des sièges épiscopaux et ensuite à la nomination des nouveaux évêques, jusqu'au terme de la concession. Les délais en seront diminués d'autant.

DECRETUM

Facultates Speciales habitualiter a S. Sede Ordinariis concessæ transeunt ad successores, pro tempore et in terminis concessionis.

Feria IV, 24 Novembris 1897.

In Cong. Gen. S. Rom. Univ. Inquis. habita ab Emis ac-

Rmis D.D. Card. in rebus fidei et morum Gen. Inquisitoribus iidem Emi Patres, rerum temporumque adiunctis mature perpensis, decernendum censuerunt : Supplicandum SSmo, ut declarare seu statuere dignetur facultates omnes speciales habitualiter a S. Sede Episcopis aliorumque locorum Ordinariis concessas non suspendi vel desinere ob eorum mortem vel a munere cessationem, sed ad successores Ordinarios transire ad formam et in terminis decreti a Sup. hac Cong. editi die 20 Februarii 1888 quoad dispensationes matrimoniales.

Insequenti vero feria VI, die 26 Novembris 1897, in solita audientia R. P. D. Adessori S. O. impertina facta de his omnibus SSmo D. N. D. Leoni Div. Prov. Pp. XIII relatione Sanctitas Sua Emorum Patrum resolutionem adprobavit, atque ita perpetuis futuris temporibus servandum mandavit, contrariis non obstantibus quibuscumque.

(L. † S.) JOS. CAN MANCINI, S. R. et U. J. Notarius.

Les burettes d'or ou d'argent sont-elles permises ?

Les Rubriques demandent que les burettes soient en verre, afin de permettre de distinguer facilement l'eau du vin. *Ampullæ vitreæ vini et aquæ* (Rub. gen. miss. XX). Cependant les burettes en métal, en or ou en argent sont tolérées par la Sacrée Congrégation des Rites, d'après le décret suivant du 28 avril 1866.

Sancti Iacobi de Chile, Exorta controversia inter nonnullos canonicos Metropolitanæ ecclesiæ Sancti Iacobi de Chile, an usus vigens in eadem civitate adhibendi ampullas auro vel argento elaboratas tolerandus esset ; ad rem dirimendam Sacrorum Rituum Congregationi sequentia duo dubia proposita fuerunt, minirum :

1o An uti liceat in missæ sacrificio ampullis aureis vel argenteis ? et quatenus negative :

2o An consuetudo quæ invaluit prorsus improbanda sit in casu ?

Sacra vero eadem congregatio propositis dubiis respondendum censuit : « Tolerandam esse consuetudinem. »

En ce cas il faut que les burettes portent quelque signe qui les distingue.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — L'ostensoir monumental dont le Souverain Pontife vient de faire donation à la basilique vaticane, a servi pour la bénédiction solennelle du Saint Sacrement, donnée dans Saint-Pierre, à l'issue de la cérémonie d'actions de grâces pour le soixantième anniversaire du sacerdoce de Léon XIII. La cérémonie a commencé par le chant du *Te Deum*, et a été présidée par le cardinal-archiprêtre de Saint-Pierre, l'Eme Rampolla. Toutes les sociétés catholiques de Rome y étaient représentées.

— Le procureur général des Sulpiciens, le T. R. M. Hertzog, a pris, avec le R. P. Withmee, recteur des missionnaires anglais qui desservent l'église de Saint-Sylvestre-*in-Capite*, l'initiative, approuvée par le Souverain Pontife, d'ériger dans cette église une association de prières et de bonnes œuvres, affiliée à celle qui a été fondée à Paris, dans l'église Saint-Sulpice, à l'effet d'obtenir la conversion de l'Angleterre à la foi catholique.

— L'excellente santé du Saint-Père, nullement éprouvée par la messe qu'il avait dite le 1er janvier dans la Loggia de Saint-Pierre en présence de 3000 personnes ; les récentes réceptions du nouvel an et du soixantième anniversaire de son sacerdoce, lui a permis de recevoir de nouveau le 6 janvier, fête de l'Epiphanie, une quarantaine de catholiques de diverses nationalités, les admettant d'abord à assister à sa messe dans sa chapelle privée de la salle Clémentine. C'est là même qu'il les a ensuite reçus en audience familiale, pour prodiguer à tous les marques de sa paternelle

bienveillance, les réconfortant par sa bénédiction apostolique et par la consolation qu'ils éprouvaient en le voyant si plein de vie dans son auguste vieillesse.

Un prêtre canadien, M. J. D. NÉPVEU, du diocèse de Valleyfield, étudiant au collège canadien, était au nombre des heureux pèlerins.

France. — Nous estrayons ce qui suit des *Annales Religieuses* du diocèse d'Orléans :

Mgr l'évêque d'Orléans est revenu de Rome. Sa Grandeur a été reçue deux fois en audience par le Souverain Pontife, le jeudi 2 décembre et le lundi 6.

Son audience du jeudi 2 décembre a duré une heure et vingt minutes. Elle suivait l'audience de Mgr Emard, évêque canadien, qui avait elle-même duré plus d'une heure.

Monseigneur l'a entretenu de son diocèse et, comme on le pense bien, surtout de la cause de Jeanne d'Arc.

— Très Saint-Père, il y a présentement deux cent soixante et onze causes inscrites au rôle de la Congrégation des Rites. En admettant que les deux tiers de ces causes soient rejetées, comme il ne peut y avoir qu'un très petit nombre de causes traitées annuellement, il nous faudra attendre vingt-cinq à trente ans l'examen de la cause que j'apporte. Votre Sainteté ne veut pas que Jeanne d'Arc, et derrière elle la France, fasse antichambre si longtemps. Je lui demande donc de donner un tour de faveur à Jeanne d'Arc et de faire passer l'examen de sa cause avant toute autre.

— Avant les deux cent soixante et onze ?

— Oui, avant les deux cent soixante et onze. Très Saint-Père, cette cause est capitale. Notre pauvre pays souffre, est cruellement malade d'athéisme. Il faut lui rendre Dieu. Or, on ne le lui rendra pas par des démonstrations métaphysiques. Métaphysiquement on a voulu lui prouver que Dieu est et que Dieu n'est pas. Il ne croit plus à la métaphysique. Mais qu'on lui montre un Etre qui le prenne au cœur, à tout ce qu'il a de bon, de généreux, de sensible, un Etre derrière lequel Dieu apparaisse nécessairement, et il croira en Dieu comme il croira en cet Etre. L'Etre que nous appelons, Très Saint-Père, l'Etre à travers qui Dieu resplendira pour mon pays, c'est Jeanne d'Arc !

Le Saint-Père réfléchit un instant ou pria un instant, puis très gravement :

— Oui, Monseigneur, la cause de Jeanne d'Arc sera examinée avant toute autre.

Le lendemain Mgr l'évêque se présentait chez le cardinal préfet des Rites, l'Eminentissime Mazella. Avant qu'il eut fini d'exposer la volonté du Saint-Père : " Je sais, lui dit le cardinal préfet, je suis averti. La cause sera inscrite en tête des autres, c'est convenu. "

Angleterre. — Dans l'Angleterre et l'Ecosse réunies, on trouvait, en 1800, une population de 120,000 âmes seulement ayant conservé intacte la vieille croyance des ancêtres chrétiens : 90 ans après, on évaluait le nombre des catholiques à 1,692,098, et, depuis lors, le progrès n'a pas cessé de s'affirmer. Cette année, le grandiose triduum célébré dans la primatiale d'Arles, pour honorer le 13e centenaire du sacre de saint Augustin, fut dignement couronné, à Saint-Sulpice de Paris, par l'inauguration solennelle de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion, pour la conversion de l'Angleterre, en présence d'un millier de prêtres et de 6,000 fidèles.

Danemark, Suède. — En Danemark, sous l'influence de la liberté religieuse, le mouvement catholique s'accroît, de plus en plus, se propageant de la noblesse et du clergé officiel à la classe des paysans. En Suède, on prend partout le plus vif intérêt aux questions doctrinales et l'on verrait les protestants suivre, en rangs pressés, avec une attention recueillie, les cérémonies de notre culte, si les ressources permettaient de bâtir des églises. A l'occasion du 25e anniversaire de son avènement au trône, le roi Oscar II reçut, en audience solennelle, le vicaire apostolique porteur d'une lettre autographe de Léon XIII. Mgr Bitter décoré, de la main même du roi, de la croix de commandeur de l'Etoile du nord, assista au même titre que les membres du corps diplomatique, à toutes les fêtes du Jubilé royal. Pareille chose ne s'était pas encore vue depuis la réforme.

Norvège. — En Norvège, le Storting a voté, en 1897, l'abolition de l'article de la Constitution défendant aux religieux de s'établir dans le pays : exception a été faite pour les Pères Jésuites; l'existence de nombreuses missions norvégiennes, à Madagascar, n'a probablement pas été étrangère à cette exclusion.

Afrique. — Au centre de l'Afrique, de juin 1896 à juin 1897, dans le vicariat du Nyanza septentrional, près de 8,000 adultes ont pris rang parmi les catholiques, et, dans celui du Nyanza méridional, 2,000 nouveaux catéchumènes ont appris la lettre du catéchisme. Plus au sud, le vicariat de Nyanza, récemment érigé, a donné, dès son début, le plus bel espoir de réussite ; son premier titulaire, Mgr Dupont, a reçu, le 15 août dernier, l'onction épiscopale dans les forêts de l'Ubemba. Déjà, le vénérable évêque a vu 500 enfants se grouper autour de lui et former ainsi un grand collège d'où la foi va rayonner sur le pays entier. Les autres missions des Pères blancs d'Alger, celles des Pères du Saint-Esprit et des différentes sociétés auxquelles a été distribuée l'évangélisation de l'Afrique, ont continué leur marche progressive. Dans le nord de Madagascar, aussi, un admirable mouvement de conversions a été constaté, amenant à la France, comme à la vraie foi, des volontés soumises qui deviendront, un jour, des volontés dévouées.

Japon, Chine, Océanie. — Au Japon, l'inauguration de l'église de-Sendaï a marqué la nouvelle prise de possession de l'une des plus anciennes chrétientés du nord de cet empire et la consécration de la cathédrale des vingt-six martyrs à Nagasaki est venue ajouter aux espérances qu'il est permis de concevoir. Dans certaines chrétientés de CHINE, le nombre des conversions a dépassé toutes les espérances, tandis que là-bas, bien au milieu des flots du grand Océan, les îles Salomon étaient érigées en préfecture, celles de l'archipel Gilbert, en vicariat, et que Mgr Verdier, de Tahiti, allait établir une station dans les Îles-sous-le-Vent, après avoir, il y a trois ans, pris possession des îles Cook. En OCÉANIE, ainsi que dans l'Asie, l'Afrique et les missions des deux Amériques, où travaillent tant de prêtres et de religieux, 1897 a marqué une étape nouvelle sur le chemin de la foi.

Etats-Unis. — M. John E. Fitzmaurice, recteur du séminaire de Saint-Charles-Borromée, à Overbrook, Pa, a été élu, par le Saint-Siège, évêque coadjuteur de l'évêque d'Erié.

— Le R. P. John S. Zahm, C. S. C., a été nommé provincial de la congrégation de Sainte-Croix aux Etats-Unis, en remplacement du R. P. Corby, décédé il y a quelques semaines.

Au Klondyke. — A Dawson City, le P. Judge, S. J., a construit un hôpital en troncs d'arbres, de 80 pieds de long sur 30 de large. L'édifice a deux étages. Un mineur qui lui a déjà fait un don de 5,000 dollars pour bâtir un hôpital et une école sur les rives du Klondyke, lui en donna 6,000 autres pour approvisionner l'hôpital de Dawson City. Attenant à cet hôpital est la résidence des sœurs canadiennes qui la déservent ; elle a 40 pieds de long sur 30 de large. Le P. Judge a érigé aussi une église de 60 pieds de long sur 30 de large, M. Galvin, le même mineur, payera au printemps prochain. Le fondateur de l'hôpital est M. MacDonald, appelé le " roi du Klondyke." Les Jésuites dans l'Alaska septentrional sont actuellement au nombre de trois Pères et sept Frères. Il y a quatorze sœurs canadiennes de Sainte-Anne (Maison Mère à Lachine), sept à Kosoriffsky, avec une école comptant soixante-cinq pensionnaires, garçons et filles ; trois à Akulurak ou elles font l'école à quinze pensionnaires, et quatre à Dawson City pour l'hôpital et l'école.

Dans l'Alaska méridional, deux P. Jésuites desservent l'église de Juneau, Douglas et Sitka. A Juneau, il y a huit sœurs pour l'école et l'hôpital. L'hôpital est une construction en bois de charpente de 80 pieds de longueur et 70 de large. Trente malades et estropiés, presque tous mineurs, sont soignés par les sœurs. L'école a 80 enfants, dont un tiers sont catholiques. A Douglas, deux sœurs font l'école à 50 enfants dont 20 sont catholiques. Un hôpital de 70 pieds de longueur, 40 de large, y coûtera 10,000 dollars.

BIBLIOPHIE

Ouvrages reçus et recommandés par la Revue

LE DIVIN SAUVEUR, méditations et neuvaines tirées de saint Alphonse de Liguori, par le P. A. TOURNOIS, C. SS. R. Deux volumes in-12 de XIV-366 et XVI-324 pages. Prix : 4 francs. (Ancienne maison Charles Douniol. P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

Si depuis un siècle la piété chrétienne, desséchée et découragée par le Jansénisme, a revêtu en France une forme moins sévère et

plus accessible à la faiblesse de notre nature déchuë, le mérite en revient tout entier à saint Alphonse de Liguori. A mesure que ses ouvrages traduits dans notre langue ont été mieux connus, que sa doctrine si simple et si pratique en même temps, parce qu'elle reflète le saint Evangile, a été goûtée des âmes, il s'est produit, sous cette douce et féconde influence, comme quelque chose de ce qui se passa jadis, au XVIIe siècle, à l'apparition de l'*Introduction à la vie dévote*. Saint François de Sales réconcilia les mondains avec la piété en la leur faisant aimer ; saint Alphonse, homme de bon sens et d'expérience, théologien consommé, sans se perdre dans les fioritures alpestres si gracieuses de l'aimable évêque de Genève, parle éminemment le langage de la raison et de la foi. Nourri de la lecture du saint Evangile, habitué par la méditation à un commerce assidu avec Dieu, il trouve pour les âmes dont il connaît jusqu'aux moindres besoins un enseignement toujours sûr et toujours approprié aux circonstances dans lesquelles elles se trouvent. Peu de maîtres de la vie spirituelle en ont mieux scruté les voies, les difficultés et les peines. Ce saint évêque, qui avait pris avec l'engagement de tendre toujours au plus parfait la résolution de ne jamais perdre une minute de son temps, a ainsi écrit une foule d'ouvrages ascétiques où l'on ne sait ce qu'il faut admirer, ou la profonde expérience ou le savoir consommé de l'auteur.

Toutefois la doctrine de saint Alphonse éparse dans ses nombreux ouvrages, restait peu accessible au commun des lecteurs. Voilà pourquoi l'un de ses dignes fils, le P. A. Tournois, a jugé bon d'en réunir pour ainsi dire la quintessence dans les deux volumes de méditations et neuvaines que nous annonçons. C'est moins le disciple que le maître lui-même qui parle en ces pages émues qui seront bientôt entre les mains des fidèles dévots de saint Alphonse.

On sait la grande dévotion de ce dernier pour la passion du Sauveur. Il imposa à ses fils les religieux du saint Rédempteur, l'obligation de consacrer chaque jour une de leurs trois oraisons quotidiennes à la contemplation de Jésus crucifié. Et c'est là, pour le dire en passant, la source à laquelle ces zélés et intrépides missionnaires ont puisé avec le secret de leur propre sanctification celui de sanctifier les autres.

Les deux volumes comprennent :

- 1o Les Circonstances de la Passion, avec sept méditations préliminaires ;
- 2o La Cause principale de la Passion, ou l'amour de Dieu pour les hommes ;
- 3o Les Effets de la Passion.

La troisième partie comprend une série de méditations sur l'Eucharistie, et la neuvaine de saint Alphonse au Sacré Cœur. Enfin, comme appendice, vient la neuvaine au Saint-Esprit.

Quoi de plus fortifiant que le début de cet ouvrage ou l'auteur, à la suite du saint Docteur, nous expose, comme digne entrée en

matière de son livre, les mystères si consolants de l'Incarnation, de la naissance et de la sainte enfance du Sauveur !

On se demandera sans doute pourquoi ce livre de méditations après tant d'autres. Nous répondrons, sans faire le procès d'aucun de ces ouvrages toujours estimables par quelque endroit, que celui-ci, portrait vivant et quintessencié de l'âme d'un saint, nous permet pour ainsi dire d'alimenter notre vie spirituelle à la même source que lui. Après l'exposé et le développement du sujet viennent tout comme naturellement les affections et les prières qui en découlent.

Aux personnes pieuses qui gémissent sous leur impuissance ou leur aridité devant Dieu, nous dirons : Prenez cet ouvrage, faites-en votre nourriture habituelle, lisez et relisez le matin, dans le commerce intime de la première partie du jour avec Dieu, et peu à peu, vous serez surprises de trouver facile et consolant un exercice qui jusqu'ici avait découragé vos efforts et votre bonne volonté. De temps à autre choisissez pour lecture spirituelle les passages appropriés à l'époque de l'année où vous vous trouvez, et vous bénirez, avec le souvenir de plus en plus présent du saint Docteur, l'ouvrier qui a mis en œuvre les matériaux divers et si bien choisis dont se compose cet ouvrage.

Vous y trouverez pour tous les jours de l'année liturgique une ample matière à vos pieuses méditations. Plus vous vous en serez pénétrées, plus vous aimerez à y revenir, parce que c'est le propre des saints d'attirer sans cesse à eux et de prendre dans les filets du saint amour ceux qui n'apportent aucun obstacle à l'effusion de la grâce de Dieu dans leur âme.

L'ouvrage du R. P. Tournois est un livre de chevet, qui a sa place marquée désormais parmi nos meilleurs livres d'ascétisme contemporains.

LE MONNIER,
Missionnaire apostolique.

MODELES FRANÇAIS, extraits des meilleurs écrivains, avec notice par Edmond Procès, de la compagnie de Jésus. Bruxelles, société belge de librairie.

En deux séries : la 1re de quatre volumes, destinée aux cours d'humanité ; la 2e en trois volumes, à l'usage de tous les établissements d'éducation.

LA GERARCHIA CATTOLICA, la Famiglia et la Cappella Pontificia con Appendice 1898. Roma Tipographia Vaticana.

Nos remerciements à D. Marcello Massarenti, le vénérable secrétaire de l'aumônerie Apostolique, pour l'envoi gracieux de cet ouvrage si intéressant et si utile.